

2014

# BULLETIN MUNICIPAL

*La Plaine  
sur mer*



p. 8

ENFANCE



p. 15

RÉALISATION-PROJET



p. 20

VIE DE LA COMMUNE



p. 28

ANIMATIONS-ASSOCIATIONS

**Le Petit Mousse**  
Restaurant

Fruits de mer - Homards en vivier

Carte des saveurs  
Fruits de mer  
Viandes - Poissons  
Homards en vivier

Ouvert 7 jours/7

Vue sur mer

5, boulevard de la mer - Le Cormier - La Plaine sur Mer  
02 40 21 09 04 - 06 24 56 51 91  
E-mail : lepetitmousse44@orange.fr

 **AMBULANCES  
PACAUD** ☎ 02 40 21 60 29

LA PLAINE-SUR-MER - PRÉFAILLES  
THARON **02 40 27 90 87**

**CHRISTOPHE PORCHER**  
PAYSAGISTE

- . Clôture
- . Création
- . Entretien
- . Arrosage automatique

21 impasse de la Basse Musse - 44770 La Plaine s/Mer  
**Tél/Fax : 02 40 82 00 69**

 **L. Mariot**  
**Electricité**  
Générale

**Ludovic MARIOT**  
Electricien  
Plaquiste

 **L. Mariot**  
**Cloison sèche**  
Isolation

06 28 91 45 08  
02 51 74 22 65  
sarl.mariotludovic@hotmail.fr

4 impasse des Guiryères - 44770 LA PLAINE SUR MER

 **YANN GUERY**  
Menuiserie - Charpente  
Ossature bois

RGE ECO artisan  
Fermeture - Véranda - Store - Automatisme  
Clôture - Agencement - Bardage - Dépannage

La Génrière - 44770 LA PLAINE SUR MER  
**Tél. 02 40 21 01 33** - Fax 02 40 82 15 92  
www.menuiserie-guery.com - sarlyanguery@orange.fr

 **RÉSIDENCE DE RETRAITE  
MÉDICALISÉE**

ACCUEIL CÔTE DE JADE

Tél. 02 51 74 89 89  
Fax 02 51 74 89 80  
cg.acj@orange.fr

4, allée de la Piraudière - BP 19  
44770 LA PLAINE SUR MER

Plomberie | Chauffage | Ventilation

**ID eau**

06 52 05 29 84 • 02 51 74 24 11

SARL ID eau • GUERIN Giovanni • sarl.ideau@gmail.com  
68 rue de la Cormorane • 44770 LA PLAINE SUR MER

 **Intermarché**  
SUPER



LA PLAINE SUR MER - 02 40 21 00 52

# mot du Maire

Nous remercions tous les plainais qui viennent de nous accorder leur confiance. La démocratie n'a de sens que par la participation massive des citoyens, pour exprimer leurs attentes, leurs volontés.

Ce « **MERCI** » est écrit en lettres majuscules, car il est le signe de la reconnaissance du travail accompli au cours des mandats précédents.

Le résultat du scrutin du 23 mars dernier a suscité, chez mes colistiers et moi-même, un sentiment de vraie gratitude.

Recevoir l'écharpe tricolore, symbole de notre république, par Meggie notre benjamine, fut un instant de bonheur, de fierté et de grande émotion, autant, sinon plus, que lors des trois investitures précédentes.

Être élu, c'est un grand honneur, c'est aussi et surtout une immense responsabilité, une mission importante et passionnante. Le conseil municipal composé de vingt-sept élus est au service de la population. Je compte sur les cinq élus de la liste « Un Avenir pour la Plaine Ensemble » pour travailler de façon constructive, en toute objectivité, dans l'intérêt des plainais.

Nous nous attacherons, tout au long de notre mandature, à mettre en œuvre les projets esquissés dans notre profession de foi. Nous vivons sur un territoire attractif, en pleine évolution. Nous devons être actifs et ambitieux, tout en restant vigilants. Nous sommes déterminés à préserver notre cadre de vie et à maîtriser notre avenir.

Notre manière d'aborder les dossiers, les projets, notre vision de l'avenir, sont orientées par nos convictions. De grands projets fondamentaux pour le développement de notre commune : les cellules commerciales, la médiathèque, l'office de tourisme, voient actuellement leur aboutissement.

## Nos grandes priorités 2014-2020

- L'habitat, des jeunes et des séniors, au cœur de nos préoccupations.
- Les modes de garde des enfants, notamment la prise en considération des horaires atypiques.
- Le monde associatif avec la réflexion sur une maison des associations et des équipements sportifs pour favoriser l'émergence de nouveaux sports.
- L'amélioration des liaisons douces.
- La protection et la préservation de notre environnement, la mise en place d'un agenda 21 : quelques cibles seront privilégiées.
- La poursuite de la dynamique économique engagée, pour créer de nouveaux emplois et rayonner au sein de la communauté de communes.
- La refonte du site Internet de la Mairie pour la fin de l'année, pour mieux informer, partager l'actualité au moyen d'une navigation facilitée et conviviale, appréhender les diverses facettes de notre commune : vie économique, municipale, associative, pratique...

Chers plainais, nous comptons sur votre soutien et votre coopération pour nous aider à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Nous ferons tout pour que la Plaine sur Mer soit de plus en plus accueillante, chaleureuse et dynamique, commune où il fait déjà bon vivre.

Le maire  
Michel BAHUAUD



IMPRIM'VERT®

Directeur de la publication : Michel BAHUAUD - Rédaction : Annie FORTINEAU et la commission communication - Crédit Photos : Mairie - Office de Tourisme - Valéry JONCHERAY - Associations  
Réalisation - Régie publicitaire : Editions Offset 5 Nantes - 02 40 26 59 56

# conseil municipal



**Michel BAHUAUD,**  
*Maire*  
*1<sup>er</sup> Vice président de*  
*la communauté de*  
*communes de Pornic*

## Le maire et ses adjoints



Annie FORTINEAU,  
*1<sup>ère</sup> adjointe*



René BERTHE,  
*2<sup>ème</sup> adjoint*



Danièle VINCENT,  
*3<sup>ème</sup> adjointe*



Daniel BENARD,  
*4<sup>ème</sup> adjoint*



Séverine MARCHAND,  
*5<sup>ème</sup> adjointe*



Patrick FEVRE,  
*6<sup>ème</sup> adjoint*

## Les conseillers municipaux



Isabelle LERAY



Jean Pierre GUIHEUX



Caroline  
GARNIER-RIALLAND



Ollivier LERAY



Maryse MOINEREAU



Ludovic LEGOFF



Catherine DAUVE



Stéphane ANDRE



Meggie DIAIS



Benoît PACAUD



Murielle DOYEN



Pierre-Louis GELY



Josette LADEUILLE



Jacky VINET



Valérie ROUILLE



Thérèse COUEDEL



Jean GERARD



Vanessa ANDRIET



Nathalie BOISSERPE



Gaëtan LERAY

# conseil municipal

## Permanences du maire et des adjoints

### Le maire

**Michel BAHUAUD :**  
mardi de 10h à 12h

### Les adjoints

Annie FORTINEAU  
René BERTHE  
Danièle VINCENT

jeudi de 14h à 16h  
mercredi de 14h à 16h  
mardi de 14h à 16h

Daniel BENARD  
Séverine MARCHAND  
Patrick FEVRE

jeudi de 10h à 12h  
mercredi de 10h à 12h  
vendredi de 14h à 16h

## Commissions municipales

<b>Vice-Président Responsable de la Commission</b> <small>Le maire est président de droit</small>	<b>Désignation des Commissions</b>	<b>Membres des commissions</b>
<b>Michel BAHUAUD</b> Maire	<b>Commission n° 1 - FINANCES</b> Finances - Budgets principal et annexes - Commission d'appel d'offres, adjudication - Matériel informatique et d'impression	Annie FORTINEAU, René BERTHE, Danièle VINCENT, Daniel BENARD, Séverine MARCHAND, Patrick FEVRE, Jean-Pierre GUIHEUX, Catherine DAUVÉ, Pierre-Louis GELY, Jean GERARD, Vanessa ANDRIET, Jacky VINET
	<b>Commission n° 2 - INTERCOMMUNALITE</b> Communauté de Communes de Pornic	Annie FORTINEAU, René BERTHE, Danièle VINCENT, Daniel BENARD, Isabelle LERAY, Jean-Pierre GUIHEUX, Maryse MOINEREAU, Ludovic LE GOFF, Pierre-Louis GELY, Josette LADEUILLE, Jean GERARD, Gaëtan LERAY
<b>Annie FORTINEAU</b> 1 <sup>ère</sup> Adjointe	<b>Commission n° 3 - TOURISME - ANIMATION - CULTURE</b> Développement touristique - Office de Tourisme - Animations - Expositions - Médiathèque.	Isabelle LERAY, Jean-Pierre GUIHEUX, Ollivier LERAY, Catherine DAUVE, Meggie DIAIS, Murielle DOYEN, Josette LADEUILLE, Vanessa ANDRIET
	<b>Commission n° 4 - COMMUNICATION</b> Relations avec les médias - Site INTERNET - Bulletin municipal - Echo Plainais - Guide pratique - Panneaux d'information électroniques	René BERTHE, Danièle VINCENT, Daniel BENARD, Patrick FEVRE, Catherine DAUVE, Meggie DIAIS, Murielle DOYEN, Josette LADEUILLE, Nathalie BOISSERPE. Déléguées au Comité de Jumelage : Annie FORTINEAU, Isabelle LERAY
	<b>Commission n° 5 - VIE ASSOCIATIVE RELATIONS PUBLIQUES</b> Vie associative - Jumelage - Manifestations locales - Cérémonies - Relations publiques	Danièle VINCENT, Isabelle LERAY, Jean-Pierre GUIHEUX, Ollivier LERAY, Jacky VINET, Gaëtan LERAY
<b>René BERTHE</b> 2 <sup>ème</sup> Adjoint	<b>Commission n° 6 - BATIMENTS COMMUNAUX</b> Bâtiments communaux - Construction - Entretien - Sécurité des bâtiments - Commission de sécurité	Annie FORTINEAU, Daniel BENARD, Jean-Pierre GUIHEUX, Caroline GARNIER-RIALLAND, Pierre-Louis GELY, Jacky VINET, Jean GERARD
	<b>Commission n° 7 - TELEMATIQUE</b> Informatique/Multimédia - Télématique - Télécommunications	Danièle VINCENT, Daniel BENARD, Ludovic LE GOFF, Catherine DAUVE, Nathalie BOISSERPE
	<b>Commission n° 8 - PORTS</b> Ports de Gravette et du Cormier	Patrick FEVRE, Stéphane ANDRE, Benoît PACAUD, Pierre-Louis GELY, Valérie ROUILLE, Jean GERARD
<b>Danièle VINCENT</b> 3 <sup>ème</sup> Adjointe	<b>Commission n° 9 - AFFAIRES SOCIALES</b> Pôle social - Solidarité - Lien intergénérationnel - Séniors	Isabelle LERAY, Caroline GARNIER-RIALLAND, Maryse MOINEREAU, Ludovic LE GOFF, Jacky VINET, Thérèse COUEDEL
	<b>Commission n° 10 - AFFAIRES SCOLAIRES</b> Affaires scolaires - Restaurant scolaire - Education - Projet éducatif de territoire	Caroline GARNIER-RIALLAND, Ollivier LERAY, Maryse MOINEREAU, Catherine DAUVE, Benoît PACAUD, Vanessa ANDRIET
	<b>Commission n° 11 - ENFANCE JEUNESSE</b> Petite enfance - Jeunesse - Projet éducatif local - Accueil périscolaire - Accueil de loisirs - Conseil municipal des enfants - Conseil municipal des adolescents	Daniel BENARD, Jean-Pierre GUIHEUX, Caroline GARNIER-RIALLAND, Maryse MOINEREAU, Catherine DAUVE, Meggie DIAIS, Nathalie BOISSERPE

# conseil municipal

## Commissions municipales

<b>Vice-Président Responsable de la Commission</b>	<b>Désignation des Commissions</b>	<b>Membres des commissions</b>
Daniel BENARD 4 <sup>ème</sup> Adjoint	<b>Commission n° 12 - VOIRIE - RESEAUX</b> Accessibilité des voiries et de l'espace public - Plan des déplacements et circulation douce - Signalétique - Sécurité routière - Plans d'alignement Réseaux : Assainissement - Eau potable - Eaux pluviales - Emissaires en mer - Réseaux électrique et téléphonique Matériel roulant - Gros matériel technique	Jean-Pierre GUIHEUX, Ollivier LERAY, Ludovic LE GOFF, Catherine DAUVE, Jacky VINET, Caroline GARNIER RIALLAND, Gaëtan LERAY
	<b>Commission n° 13 - ENVIRONNEMENT</b> Environnement - Développement durable - Aménagements publics et paysagers - Gestion de l'espace rural - Cadre de vie Salubrité publique - Cimetière	Patrick FEVRE, Maryse MOINEREAU, Ludovic LE GOFF, Jacky VINET, Gaëtan LERAY
	<b>Commission n° 14 - AGENDA 21</b>	Danièle VINCENT, Patrick FEVRE, Isabelle LERAY, Ludovic LE GOFF, Jacky VINET, Thérèse COUEDEL
Séverine MARCHAND 5 <sup>ème</sup> Adjointe	<b>Commission n° 15 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE URBANISME</b> Aménagement du territoire - Affaires foncières Plan local d'urbanisme - Autorisations d'occupation des sols (commission de pré-instruction) - Protection du patrimoine bâti et environnemental.	René BERTHE, Daniel BENARD, Jean-Pierre GUIHEUX, Ludovic LE GOFF, Benoît PACAUD, Josette LADEUILLE, Jacky VINET, Jean GERARD
	<b>Commission n° 16 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b> Commerce et artisanat - Marché - Sauvegarde et développement du commerce local	Annie FORTINEAU, Maryse MOINEREAU, Pierre-Louis GELY, Valérie ROUILLÉ, Thérèse COUEDEL
Patrick FEVRE 6 <sup>ème</sup> Adjoint	<b>Commission n° 17 - LITTORAL - DEFENSE DE COTE</b> Littoral - Défense de côte - Plages - Loisirs nautiques - Postes de secours	Isabelle LERAY, Ollivier LERAY, Catherine DAUVE, Stéphane ANDRE, Benoît PACAUD, Josette LADEUILLE, Valérie ROUILLÉ, Gaëtan LERAY
	<b>Commission n° 18 - SPORT</b> Sport - Locaux associatifs - Equipements sportifs et associatifs	Danièle VINCENT, Ollivier LERAY, Catherine DAUVE, Stéphane ANDRE, Benoît PACAUD, Jacky VINET, Gaëtan LERAY

## Délégués communautaires

M. Michel BAHUAUD  
M<sup>me</sup> Isabelle LERAY

M. Jean Pierre GUIHEUX  
M<sup>me</sup> Vanessa ANDRIET



## Commissions communautaires

### DEVELOPPEMENT DURABLE - ENVIRONNEMENT

Ludovic LE GOFF  
Maryse MOINEREAU

### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

#### AFFAIRES FONCIERES

Séverine MARCHAND  
Jean GERARD

### JEUNESSE - SPORT - ANIMATION

Danièle VINCENT  
Gaëtan LERAY

### CULTURE - ENSEIGNEMENT - PATRIMOINE

Annie FORTINEAU  
Josette LADEUILLE

### POLE EAU

Daniel BENARD  
Ludovic LE GOFF

### ENFANCE - LOGEMENT - ACCESSIBILITE

Danièle VINCENT  
Nathalie BOISSERPE

### AFFAIRES ECONOMIQUES

#### EMPLOI - TOURISME

Annie FORTINEAU  
Jean-Pierre GUIHEUX

### FINANCES - COMMANDES PUBLIQUES

Annie FORTINEAU  
René BERTHE

## Comptes administratifs 2013

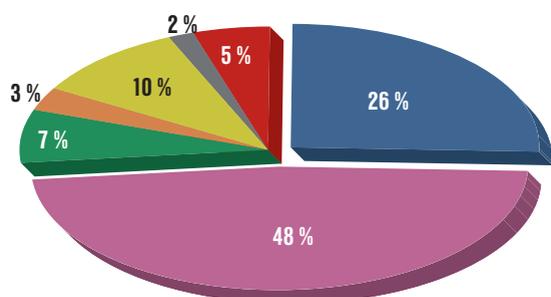
Le compte administratif est le résultat des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année écoulée, alors que le budget primitif est une prévision ajustée en cours d'année. Les tableaux et graphiques ci-dessous se rapportent au compte administratif du budget principal 2013.

### Budget général

#### Dépenses fonctionnement

Charges à caractère général	1 014 172,48 €
Charges du personnel	1 890 685,78 €
Autres charges de gestion courante	274 190,76 €
Charges financières	121 032,31 €
Charges exceptionnelles	388 027,28 €
Atténuation de produits	66 600 €
Opérations d'ordre entre sections (amort.)	193 145,59 €

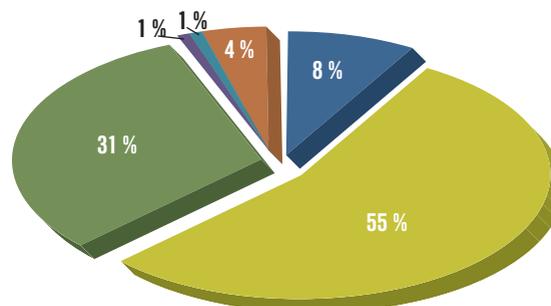
**TOTAL DEPENSES 3 947 854,20 €**



#### Recettes fonctionnement

Produits et services du domaine	403 589,36 €
Impôts et taxes	2 635 831,61 €
Dotations et participations de l'Etat	1 501 593,54 €
Autres produits de gestion courante	50 557,26 €
Atténuation de charges	29 068,88 €
Produits exceptionnels	208 441,90 €
Produits financiers	4 177,88 €
Opérations d'ordre entre sections	667,33 €

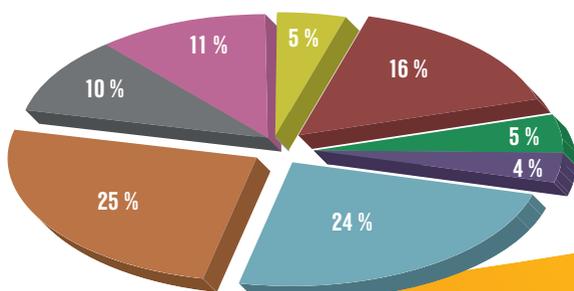
**TOTAL RECETTES 4 833 927,76 €**  
Excédent de fonctionnement 2013 886 073,56 €



#### Dépenses investissement

Subventions d'investissement	105 000,00 €
Remboursement capital des emprunts	360 959,49 €
Frais d'études, PLU et logiciels	112 989,46 €
Subventions d'équipement versées	84 304,91 €
Terrains bâtiments et matériels	548 744,25 €
Construction (Bâtiments)	572 164,12 €
Travaux de voirie-réseaux, sports-loisirs, littoral	225 242,45 €
Opérations patrimoniales	256 742,46 €
Opérations d'ordre entre sections	667,33 €

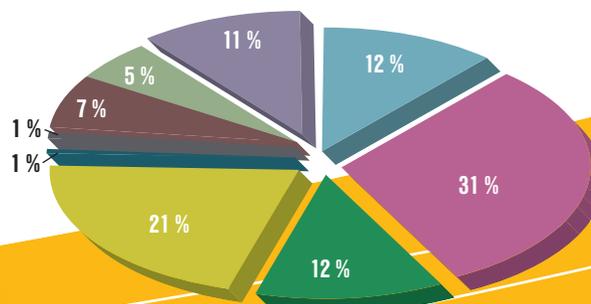
**TOTAL DÉPENSES 2 266 814,47 €**



#### Recettes investissement

Dotations, fonds divers (FCTVA et T.L.E.)	426 005,03 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	1 143 016,01 €
Subventions d'investissement	449 223,50 €
Emprunts	780 000,00 €
Remboursements divers	23 358,57 €
Immobilisations incorporelles et corporelles	1 886,76 €
Immobilisations financières	31 552,25 €
Opérations patrimoniales	256 742,46 €
Opérations d'ordre entre sections	193 145,59 €
Excédent d'investissement 2013	394 757,65 €

**TOTAL RECETTES 3 699 687,82 €**  
Excédent d'investissement 2013 1 432 873,35 €



# info budget



## Comptes administratifs 2013

### Budget Ports

#### Dépenses exploitation

Charges à caractère général	626 066,25 €
Charges du personnel	120 065,12 €
Autres charges de gestion courante	321,02 €
Charges financières	2 788,62 €
Impôts sur les sociétés	148,00 €
Dotations aux amortissements	53 600,19 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>802 989,20 €</b>

#### Dépenses investissement

Remboursement du capital des emprunts	9 999,96 €
Frais d'études	27 074,91 €
Installations portuaires	1 885,00 €
Travaux	25 785,35 €
Subvention inscrite au compte de résultat	122 590,74 €
Déficit d'investissement reporté 2012	204 232,70 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>391 568,66 €</b>

#### Recettes exploitation

Locations de corps morts, grutages, etc	268 835,73 €
Subventions	187 888,00 €
Atténuation de charges	849,35 €
Autres produits de gestion courante	1 943,23 €
Amortissement des subventions	122 590,74 €
Reprises sur provisions	220 883,07 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>802 990,12 €</b>
Excédent d'exploitation 2013	0,92 €

#### Recettes investissement

Subventions	273 765,45 €
Amortissements du matériel portuaire	53 600,21 €
Excédent d'investissement reporté	989,77 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>328 355,43 €</b>
Déficit d'investissement 2013	63 213,23 €

### Budget Zones Artisanales

#### Dépenses fonctionnement

Achat de terrains et travaux	25 172,61 €
Autres charges de gestion courante	0,39 €
Stocks de terrains (écriture comptable)	580 980,45 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>606 153,45 €</b>

#### Dépenses investissement

Déficit d'investissement reporté	501 048,50 €
Stocks de terrains (écriture comptable)	550 221,50 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>1 051 270,00 €</b>

#### Recettes fonctionnement

Vente de terrains	24 582,00 €
Dotations et participations	280 000,00 €
Autres produits de gestion courante	0,00 €
Stocks de terrains (écriture comptable)	550 221,50 €
Excédent de fonctionnement reporté	17 855,54 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>872 659,04 €</b>
Excédent de fonctionnement 2013	266 505,59 €

#### Recettes investissement

Stocks de terrains (écriture comptable)	580 980,45 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>580 980,45 €</b>
Résultat d'investissement 2013 (déficit)	470 289,55 €



### Budget Office de Tourisme

#### Dépenses fonctionnement

Charges à caractère général	95 049,74 €
Charges du personnel	71 410,51 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>166 460,25 €</b>

#### Recettes fonctionnement

Prestations de service	7 596,88 €
Subventions d'exploitation	91 967,02 €
Autres produits de gestion courante	66 600,00 €
Résultat de fonctionnement reporté	296,35 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>166 460,25 €</b>

## Budget panneaux photovoltaïques

Ce budget concerne les membranes photovoltaïques de l'école René Cerclé.

### Dépenses d'exploitation

Charges à caractère général	62,12 €
Charges financières	3 336,82 €
Opérations d'ordre entre section (amortissement)	4 791,50 €
Excédent de fonctionnement reporté	2 525,89 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>10 716,33 €</b>

### Recettes d'exploitation

Prestations de service	5 507,42 €
Subventions d'exploitation	5 208,91 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>10 716,33 €</b>

### Dépenses investissement

Immobilisations corporelles	4 791,50 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4 791,50 €</b>
<b>RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2013</b>	<b>0,00 €</b>

### Recettes investissement

Opérations d'ordre entre sections (amortissement)	4 791,50 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>4 791,50 €</b>

### Débat d'orientation budgétaire 2014 :

Le débat d'orientation budgétaire s'est déroulé lors de la séance du conseil municipal du 27 janvier 2014. Il rappelait la présentation du budget, présentait les premières indications du compte administratif 2013, l'évolution de la fiscalité et de l'endettement communal, les analyses des données financières communales, les orientations budgétaires 2014 et enfin une prospective sur les années futures comportant des projets pluriannuels.

Les résultats de La Plaine sur Mer démontrent une situation financière très saine, d'autant plus que les ratios de référence sont comparés avec ceux des collectivités de même strate démographique, sans tenir compte des particularités locales telles que le caractère touristique de la commune et le nombre des résidences secondaires.

L'orientation budgétaire 2014 prend en compte les engagements suivants :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement
- Maintenir :
  - une politique d'aménagement et d'équipement soutenue,
  - une bonne capacité d'autofinancement,
  - un endettement raisonnable.
- Ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

### Budget primitif 2014 :

#### Stabilité financière et budgétaire

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT : 4 493 010 €

Le budget évolue peu par rapport au budget primitif 2013. (+ 1,2 %)

Les dépenses nouvelles sont liées à la majoration du taux de la TVA, la prise en compte de l'évolution des carrières, le financement de la réforme des

rythmes scolaires à partir de septembre 2014 et l'évolution de l'inflation.

Les frais financiers augmentent du fait de l'emprunt réalisé en 2013, mais restent très acceptables compte tenu du faible taux d'endettement de la commune.

Cependant, les dépenses de fonctionnement incompressibles et les charges induites appellent à la vigilance car elles limitent les marges de manœuvre.

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement sont impactées par la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement. Les recettes fiscales connaîtront une hausse moins forte que par le passé en raison d'un ralentissement de la construction et de la faible variation des valeurs locatives (+ 0,9 %). L'équilibre du budget est assuré sans augmentation des taux d'impôts communaux, tout en tenant compte de la réduction des dotations aux collectivités locales décidées par l'Etat pour 2014 et 2015.

#### SECTION D'INVESTISSEMENT : 2 840 095 €

La section d'investissement a été ajustée en fonction de l'avancement des programmes de travaux. La poursuite et l'achèvement des projets en cours : îlots des Rosiers et de la Poste, médiathèque, transfert de l'office de tourisme, l'aménagement de la rue de la Libération, promettent un rythme d'investissement soutenu au cours des deux prochaines années.

Les principales opérations inscrites au budget primitif 2014 sont :

- L'îlot des Rosiers
- L'îlot de la Poste
- La médiathèque
- Le transfert de l'Office de tourisme

- Les études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue de la Libération
- La mise aux normes du réseau d'éclairage public

#### ENDETTEMENT

Chacun de ces programmes fait l'objet d'un plan de financement permettant d'en assurer la réalisation en respectant un endettement supportable par la collectivité.

Au premier janvier 2014, l'endettement de la commune s'élève à 3 458 000 €. Cet endettement faible correspond aux prévisions et aux engagements de la commune. Les emprunts simulés pour équilibrer les dépenses d'investissement en 2014 permettent de maintenir un bon ratio du stock de dette par rapport à l'épargne brute prévisionnelle.

#### Les taux d'imposition 2013

Depuis l'année 2004, la commune de La Plaine sur Mer n'a pas augmenté les taux d'imposition : ceux-ci sont donc identiques à l'année dernière soit :

- taxe d'habitation :	17,80 %
- taxe sur le foncier bâti :	16,45 %
- taxe sur le foncier non bâti :	69,96 %
- cotisation foncière des entreprises :	20,66 %

# enfance

## Réforme des rythmes scolaires

**La réforme des rythmes scolaires entrera en vigueur à la rentrée de septembre 2014, dans notre commune.**

Un comité de pilotage s'est réuni régulièrement, tout au long de cette année scolaire, pour en définir les modalités. Directrices des deux écoles, représentants des parents d'élèves et de l'organisme de gestion (pour l'école Notre Dame), personnel d'animation, agents des services concernés et élus ont réfléchi à sa mise en place.

L'école privée, de par son statut, n'a pas d'obligation quant à cette restructuration de la semaine de l'élève. Après consultation des parents, elle a affirmé continuer à travailler 4 jours par semaine, suivant les horaires actuels.

L'école René Cerclé organisera les temps de classe sur 9 demi-journées. La journée de classe prendra fin à 15h45.

Le service de restauration scolaire ne subira aucun changement.

Cette réforme étant mise en place pour améliorer les apprentissages de l'enfant et respecter au mieux son rythme biologique, les Temps d'Activité Péri-éducatifs s'inscriront dans la continuité du vécu de la journée à l'école.

Pour cela, la commune s'appuie sur les compétences du socle de professionnels de l'animation péri-scolaire. En fonction des réponses à l'enquête, menée en janvier 2014, cherchant à connaître les besoins des familles, cette équipe a conçu un projet d'accueil cohérent, dans le respect des obligations.

Des taux d'encadrement sont imposés, ce sont donc 5 animateurs, 2 agents communaux et des intervenants extérieurs (associations, bénévoles, prestataires...) qui animeront les ateliers de 15h45

à 16h30, chaque jour. Une information sur leur contenu, ainsi que les formalités d'inscription seront communiquées courant juin. Des aides accordées par l'état et la Caisse d'Allocations Familiales, toutefois insuffisantes pour couvrir entièrement les frais occasionnés, participent au financement de cette mise en place. La commune assure, pour cette année, la prise en charge du coût restant.

Nous nous efforçons, pour le bien des enfants nantais, d'offrir un service qui participe à l'allègement de leur journée, en leur permettant soit de rentrer à la maison tôt dans l'après-midi, soit d'accéder à des activités adaptées, dans un climat éducatif serein.

## Accueil périscolaire



**Depuis septembre 2012, la commune a ajouté à ses compétences la gestion de l'accueil périscolaire et de loisirs. L'accueil périscolaire compte 60 places et l'accueil de loisirs 50 places pour les enfants de 3 à 11 ans.**

Cette année 250 enfants issus des deux écoles ont fréquenté les services périscolaires et de loisirs, en moyenne de une à trois fois par semaine. Le pourcentage d'assiduité, de 90% avant et après l'école, confirme la nécessité de développer ces services proposés aux familles. Ils sont le fruit du travail de l'équipe d'animation, et bénéficient de l'appui des représentants de la Direction Départementale de Jeunesse et Sports, de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Général de Loire atlantique.

Le service périscolaire fonctionne sur deux temps de la journée : de 7h30 à 9h et de 16h30 à 19h. Il est ouvert tous les jours de classe. Des activités sont proposées sur chaque session : arts plastiques, jeux, ateliers et loisirs éducatifs pour favoriser la détente et l'épanouissement des enfants et passer d'agréables moments au quotidien.

Parents et enfants, premiers bénéficiaires de ce service, sont aujourd'hui majoritairement satisfaits. L'accueil de loisirs, quant à lui, encadre les enfants tous les mercredis et durant les vacances scolaires. Le fonctionnement est souple, modulable et s'appuie sur un projet pédagogique solide. Les activités y sont déclinées à l'infini : sport, loisirs créatifs, cuisine, sorties, visites, séjours... En 2013, un premier mini-camp a été proposé à Pont Caffino

(dans le vignoble nantais) à 16 enfants de 7 à 12 ans. En 2014, ce dernier sera reconduit du 7 au 11 juillet et complété par une proposition nouvelle, un mini-camp qui emmènera camper les 4-5 ans du 23 au 25 juillet, à Liâne, à Chauvé.

Des temps forts sont prévus tout l'été, avec notamment la reconduction de la semaine multi-activités qui a rencontré un vif succès en 2013. 60 enfants de 8 à 15 ans y ont participé. C'est l'occasion de faire le plein de sensations avec des activités de pleine nature, telles que le tir à l'arc, la course d'orientation, le VTT, le VIET VO DAO... L'objectif est avant tout que les enfants se fabriquent des souvenirs de vacances, encadrés par des animateurs professionnels et attentionnés.

Bonne vacances à toutes et à tous.



## Animation jeunesse



**Le service d'Animation Jeunesse fonctionne depuis trois années.**

**Tout au long de l'année 2013, les jeunes ont eu la possibilité de participer à des activités diverses.**

En complément des rencontres hebdomadaires, 5 temps forts ont vu le jour durant les vacances d'hiver, de printemps, d'été, de Toussaint et de Noël. Plus d'une trentaine d'activités ont été mises en

place : sortie karting, soirées barbecue, journées autour du thème du cinéma d'animation et après-midi sportifs.

Le premier séjour de l'Animation Jeunesse a été mis en place conjointement par les jeunes et l'animateur responsable. Ces 6 jours à Noirmoutier visaient à la détente et la convivialité.

Les sports de plage ont constitué l'essentiel des occupations.

Les jeunes ont également eu la possibilité de venir durant les temps d'ouverture libre, les mercredis après-midi de 14h00 à 18h00, les vendredis soir de 18h00 à 22h00 et les samedis après-midi de 14h00 à 18h00. Ces temps d'accueil informel proposent des activités à la carte : jeux de société, baby-foot, billard, ping-pong, ordinateur, console de jeux, lecture. Ils laissent également une large part aux pratiques sportives.



Le local mis à disposition et ses alentours offrent des lieux de vie diversifiés : terrain de tennis, skate parc, jardin des Lakas, terrain multisports et autres locaux municipaux.

## Restaurant scolaire



**La restauration scolaire est ouverte à tous les enfants fréquentant les écoles de La Plaine sur Mer. Actuellement 260 repas sont servis quotidiennement.**

Les plats servis sont préparés sur place, de façon traditionnelle, le jour même. Afin de favoriser la qualité, l'équilibre nutritionnel et le plaisir, la restauration municipale privilégie l'achat de produits frais.

- Viande bovine (rôti de bœuf et bourguignon), race à viande de très bonne qualité (charolaise, limousine née, élevée, abattue en France).
- Escalopes et cuisses de volaille qui proviennent de poulets noirs.
- Yaourts et fromages blancs BIO fournis régulièrement par un producteur local.
- Pains de qualités différentes (farine d'épeautre, pain bio, aux céréales, farine tradition...) commandés en alternance aux deux boulangeries de la commune.
- Fruits et légumes frais livrés chaque semaine.

Des produits surgelés viennent compléter les livraisons.

Le service multiplie les initiatives afin d'aider nos jeunes convives à envisager le repas comme un moment de convivialité et de découverte. Ainsi, toute l'année, nous organisons des menus à thème : la semaine du goût, le repas de Noël...

La décoration des salles de restauration est aussi confiée aux enfants plusieurs fois dans l'année.

Une commission composée d'enfants, d'agents de la restauration, d'élus et des directrices d'écoles, se réunit une fois par trimestre scolaire. L'occasion est donnée à ces jeunes convives, de partager leurs impressions et leurs souhaits concernant le temps de pause méridienne.

Ces différentes réunions ont déjà permis :

- d'élaborer une charte du restaurant scolaire,
- de mettre en place le service seul à table pour les enfants du primaire,
- de décorer les salles (animations masques, mobiles de Noël),
- de tester de nouvelles initiatives (fond musical),
- de discuter des différents problèmes rencontrés
- d'écouter les souhaits et les revendications des enfants.

Ces derniers temps, afin de développer l'autonomie des enfants de maternelle, nous leur avons fourni un service de couverts complet comprenant fourchette, cuillère et couteau. Ils apprennent

également à ranger leur table après le repas et progressivement à se servir seuls, dans les plats. Ils seront alors familiarisés avec cette pratique dès leur arrivée en CP.

Pour les élèves de primaire, des activités ludiques et de détente sont mises en place, durant le temps de récréation de la pause du midi.



# enfance



## Conseil municipal des enfants

- La commission culture, animation, vie sociale a opté pour une action auprès des résidents de la maison de retraite « Côte de Jade ». Des cartes de vœux préparées par les enfants de la commune leur ont été remises lors de la cérémonie des vœux de Mr le Maire, le 29 janvier 2014.
- La commission environnement, cadre de vie, aménagement du territoire a, quant à elle, travaillé sur l'installation d'un bloc d'escalade destiné aux enfants à partir de 8 ans. Des devis ont été demandés, étudiés et l'emplacement futur a donné lieu à débat. Cette installation est finalement effective dès cet été, près des terrains de tennis.

Monsieur le Maire, lors d'une séance plénière publique, le 31 janvier, a validé l'ensemble de ces projets et félicité les jeunes conseillers sur leur engagement et leur travail sérieux. L'assemblée plénière du 20 juin a clôturé cette mandature.



# social

## Centre Communal d'Action Sociale

**Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un établissement public administratif communal, chargé de mettre en œuvre l'aide sociale au travers de la politique d'action sociale de la commune.**

**Il intervient en général auprès des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite, des enfants et des personnes en difficulté.**

Le CCAS est géré par un conseil d'administration composé :

- du maire qui en est le président de droit
- de conseillers municipaux désignés par le conseil municipal  
Danièle VINCENT, Isabelle LERAY,  
Caroline RIALLAND-GARNIER,  
Maryse MOINEREAU, Nathalie BOISSERPE
- de personnes proches de l'action à caractère social (associations familiales, de retraités et de personnes âgées, de personnes handicapées) ainsi que dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions. Elles sont nommées par le maire.

Marie-Thérèse CHAUVET-VIGNERON,  
Guillaume DE DIEULEVEULT, Jean MEHATS,  
Jacques NAUX.

Le CCAS gère, de manière autonome, un budget qui lui est propre.

Le CCAS peut renseigner quant aux aides obligatoires (dites légales), les personnes de plus de 60 ans :

- Demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).
  - Dossier pour l'obligation alimentaire.
  - Dossier de demande d'aide à domicile ou en établissement.
- Il constitue également un relais pour les personnes en situation de handicap :
- Dossier de demande d'aide à domicile, en établissement ou en accueil familial.

Le Centre Communal d'Action Sociale est un lieu d'écoute, d'information. Il oriente les usagers vers le Centre Médico-Social, avec lequel un partenariat existe depuis de nombreuses années. Le CCAS de la Plaine sur Mer, participe aux actions menées par

« Le Groupe Vie Sociale » (réseau de bénévoles et de professionnels du Pays de Retz) pour mieux accompagner l'utilisateur.

Ce service accompagne, oriente et renseigne les personnes qui rencontrent des difficultés ponctuelles :

- demande pour une gratuité de transport en autobus sous conditions de ressources de la famille,
- dossier téléalarme,
- gestion du parc locatif sur la commune.

Le CCAS peut également instruire des aides facultatives (dites extra-légales) :

- demande de prise en charge de facture d'électricité ou d'eau,
- de restauration scolaire,
- d'assurance de logement ou de voiture.

Ces aides sont attribuées sur justificatifs et après examen par la commission du CCAS.

Pour tout renseignement s'adresser à la mairie.



**Au Jardin des Rêves**

Création et entretien de jardins  
Bois de chauffage

**Maxime Richeux**  
06 76 89 40 85  
aujardindesreves@gmail.com

02 40 21 11 28  
24 rue de la Basse Musse  
ZAC La Musse  
44770 La Plaine sur Mer  
www.aujardin-des-reves.com



**Moules de Bouchot**  
Productions & Expédition

02 40 21 05 29

Vente de Crustacés Huitres  
Huitres, Crabes, Anchoïtes, Homards, Bigorneaux

**HORAIRES de Juin à Septembre**  
- Lundi - Samedi : 9h00 - 12h00  
- Dimanche : 9h00 - 12h00  
- 13h00 - 18h00

**Antonio et Emilie CHARPENTIER**  
Zone Conchylicole  
4 rue des Noës - 44770 La Plaine sur Mer  
Tél. 02 40 21 05 29  
contact@mytiljade.com

**RAPIN Roger**

Artisan en Métallerie - Serrurerie - Ferronnerie - soudure alu-acier-inox  
*Bâtiment et Maritime (pêche plaisance)*

3 Chemin de Percebois  
Le Cormier - 44770 La Plaine sur Mer  
Tél. 02 40 21 05 39 - Port. 06 16 37 40 80 - Fax 09 70 06 67 80  
rapin.r@wanadoo.fr

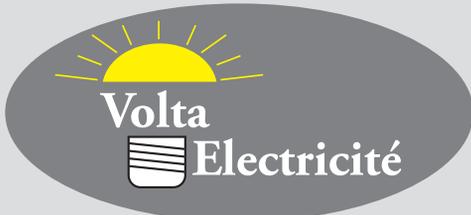
Etudes et devis gratuits  
Vitrine disponible sur Pages Jaunes



**EURL Olivier ORIEZ**

**MAÇONNERIE  
CARRELAGE  
TOUT-À-L'ÉGOUT**

10 rue de la Mazure - 44770 LA PLAINE SUR MER  
**Tél. 02 40 21 00 56**



**Volta Electricité**

**Electricité générale**  
Chauffage - Isolation - Aérothermie (pompes à chaleur)  
Alarmes - automatismes

06 45 86 79 04 - volta\_electricite@yahoo.fr

**MENUISERIES ALU-PVC-BOIS**

Neuf et Rénovation	Portails Volets Clôtures	Stores Bannes	Portes de garage Motorisation
-----------------------	--------------------------------	------------------	-------------------------------------

**Gilbert MELLERIN**

I, La Briandière - 44770 LA PLAINE SUR MER  
Tél./Fax 02 40 21 09 13 - Port. 06 88 72 87 28  
Email : gilbertmellerin@orange.fr




**GAUTREAU VIDANGE**

Intervention rapide  
véhicules reliés  
par téléphone

VIDANGE - CURAGE - DEBOUCHAGE - ASSAINISSEMENT

La Gare  
44320 ST-PÈRE-EN-RETZ

**02 40 27 14 34**

- Vidanges toutes fosses
- Débouchage d'égouts
- Nettoyage de puits
- Dégazage de cuves à fuel
- Retraçage de canalisations souterraines
- Inspection vidéo



**Entreprise Allais**  
La Corbellière 44210 Pornic  
Tél. 02 40 82 00 87 - Fax 02 40 82 85 03

Démolition - Terrassement - Assainissement  
Travaux publics et particuliers  
Abattage d'arbres - Enrobés

ÉLECTRICITÉ  
CHAUFFAGE  
VENTILATION  
CLIMATISATION  
CABLAGE INFORMATIQUE

**SARL RETAILLEAU**  
**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**

ZAC de la Princetière - 10, rue des Forgerons - 44730 SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF  
Tél. 02 40 27 85 33 - Fax 02 40 64 96 06 - E-mail : bretailleau@wanadoo.fr



éditions **offset 5** nantes

**IMPRIMEUR o Créateur**

Magazine - Guide pratique - Bulletins municipaux  
Guide agenda - Plan de ville - ...

**ÉDITIONS OFFSET 5**

1 place de l'Europe - 44400 REZÉ - Tél. 02 40 26 59 56 - editions.reze@offset5.fr

**IMPRIM'VERT®**



# urbanisme

## PLU : protection du patrimoine bâti, paysager, et environnemental

Après 4 ans et demi de travail, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé par le Conseil municipal le 16 décembre 2013. Ce document rénove les règles d'urbanisme sur la commune, adapte le zonage aux objectifs de protection de l'agriculture et de l'environnement et permet la mise en œuvre des projets communaux structurants, notamment afin d'accueillir de nouvelles familles.

L'ensemble du document du PLU est consultable en mairie, auprès du service Urbanisme. Le règlement et le zonage sont par ailleurs téléchargeables sur le site internet de la mairie : [www.laplainesurmer.fr](http://www.laplainesurmer.fr), rubrique Actualités.

Faisant suite à l'ancien POS (Plan d'Occupation des Sols), le PLU permet un renforcement significatif de la protection du patrimoine bâti, paysager et environnemental remarquable, présent sur le territoire. Dans le cadre de son élaboration, un inventaire des éléments remarquables du patrimoine a été dressé. Ils ont ensuite été identifiés sur le plan de zonage du PLU, et le règlement a intégré des dispositions permettant d'en assurer la protection.

### Le patrimoine bâti

Les éléments marquants du patrimoine architectural de la commune sont :



**Le centre-bourg avec :** l'église, le Fort Gentil, le presbytère, l'alignement bâti continu de la rue Joseph Rousse.



**L'architecture balnéaire et littorale :** les villas balnéaires du boulevard de l'Océan et de Port Giraud, l'ancien petit port du Cormier, les petites résidences secondaires hétéroclites et colorées.



**Le patrimoine rural hérité :** les hameaux, corps de ferme et petites annexes en pierres schisteuses, le petit patrimoine (calvaires, moulins, lavoir...).



### Le château de la Noë - quelques maisons bourgeoises isolées.

Le règlement du PLU conditionne la démolition de ce patrimoine remarquable à des motifs de sécurité et de salubrité. Il n'autorise que les travaux et extensions qui mettent en valeur les éléments patrimoniaux de la construction

# urbanisme

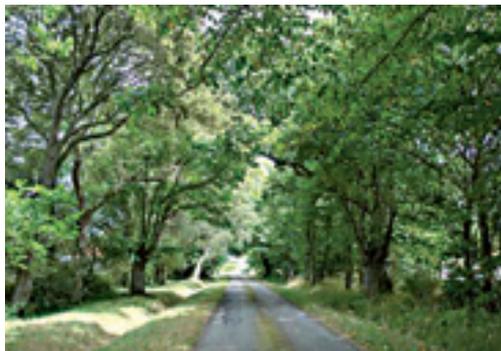
## Le patrimoine paysager et environnemental

Les éléments remarquables de la commune sont :tion d'imperméabilisation sur une bande de 15m).

**Les cours d'eau :** le règlement du PLU prévoit une préservation des abords des cours d'eau non urbanisés (interdiction d'imperméabilisation sur une bande de 15m).

**Les zones humides :** souvent en lien avec la présence d'un cours d'eau, elles jouent un rôle primordial dans la régulation de la ressource en eau, l'épuration et la prévention des crues. Le PLU classe leur périmètre en zone strictement inconstructible, et y interdit tout remblais ou déblais.

**Les espaces boisés classés :** le PLU classe 18 ha de bois à conserver dans lesquels tout défrichement est interdit.



**Les haies à conserver :** 22 Km de haies ont été repérés sur le zonage du PLU. Cet inventaire s'appuie à la fois sur la qualité des haies, mais également sur leur rôle paysager (accompagnement des chemins de randonnées et des sentiers cyclables, intégration du bourg,...) et leur rôle hydraulique.

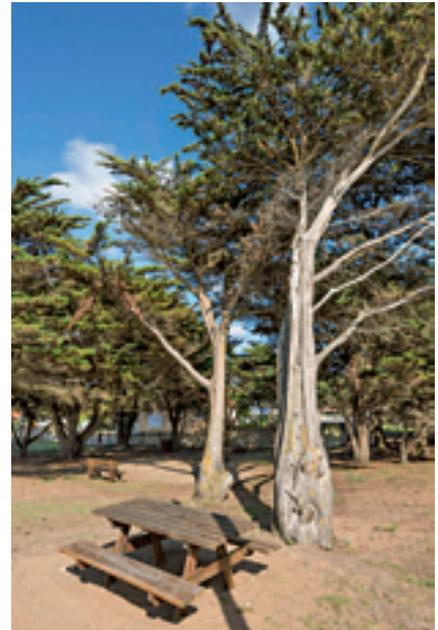


**Les arbres remarquables,** isolés ou en alignement, constituent des éléments remarquables du paysage urbain ou rural du territoire. Le PLU exige leur conservation.

**La trame boisée :** le PLU demande de préserver le caractère boisé de certains secteurs urbains (ex : secteur de l'impasse du Pont de Tharon). Par ailleurs, en zone constructible, le règlement du PLU demande à ce que les projets de construction soient étudiés dans le sens d'une conservation des plantations existantes ou du remplacement de celles supprimées.

**Le jardin public des Lakas,** et quelques jardins privés attenants à des maisons remarquables : ce sont des espaces qualitatifs dans le paysage urbain qui méritent d'être conservés.

**Vous souhaitez savoir si votre maison, haie, arbre ou boisement est identifié au PLU, ou si votre terrain se trouve dans un espace protégé : venez consultez le PLU en mairie ou sur le site Internet [www.laplainesurmer.fr](http://www.laplainesurmer.fr) rubrique Actualités.**



**Les espaces naturels sensibles (ENS) le long du littoral :** il s'agit le plus souvent du système dunaire en lien avec le littoral ; le périmètre de ces espaces a été déterminé par le Conseil Général en 1997 ; le PLU les classe en zone naturelle.



**Les espaces remarquables** du marais de la zone ostréicole et du rocher de Mouton : ces espaces présentent une qualité écologique particulière (zone de nourricerie pour les oiseaux pour le premier ; gisement conchylicole pour le second) ; le PLU les classe en zone strictement protégée.

# urbanisme

## Extension du centre-bourg : conception des futurs quartiers

Le projet d'extension du centre-bourg est un projet majeur pour la commune : il prévoit à long terme environ 350 nouveaux logements. La réunion publique du 27 septembre 2013 a permis de présenter à la population les premiers axes du scénario retenu. Le Conseil municipal du 17 octobre 2013 en a entériné les orientations. Elles tiennent compte de toutes les contraintes mises en évidence lors des études préalables.

### Un scénario issu des conclusions des études préalables

Menées entre 2010 et 2012, elles ont permis de mettre en évidence plusieurs éléments incontournables à prendre en compte :

- L'état initial de l'environnement a repéré la présence de zones humides sur environ 3,2 ha (ces zones humides doivent être conservées). Par ailleurs les linéaires de haies à protéger ont été identifiés.
- La nature des sols, ainsi que la présence d'une nappe subaffleurante au nord du centre-bourg, obligent à limiter la profondeur des bassins de rétention des eaux pluviales (ce qui augmente les emprises foncières nécessaires pour les aménager), par ailleurs, les bassins ne peuvent en aucun cas être aménagés dans les zones humides.

### Projet d'extension du centre-bourg : validation de la programmation et des principes d'aménagement du projet (délibération du Conseil municipal du 17 octobre 2013)

- Il s'est avéré impossible de transférer le terrain de football entre le boulevard des Nations Unies et la zone humide existante sur la tranche Nord du projet (au regard des dimensions homologuées pour un tel équipement).
- La réalité de la demande locale, en matière de produits immobiliers, oriente la programmation du projet majoritairement vers des maisons individuelles.
- Les obligations de densité urbaine doivent être respectées : le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays de Retz impose une moyenne de 15 logements / ha au minimum. Le PLU a porté l'effort de densité dans le centre-bourg à 20 logements / ha afin de pouvoir répondre aux besoins en matière de logement sur 10 ans, tout en limitant la consommation d'espace (notamment celle des terres agricoles).
- Les formes urbaines qui seront retenues devront assurer une qualité de vie au sein des futurs quartiers en libérant des espaces communs paysagers.

### Programmation du projet

Le projet prévoit 350 logements, répartis sur 2 fois 10 ha, en extension Nord et Est du centre-bourg. La programmation du projet doit permettre de réunir,

dans un même quartier, du logement collectif ou individuel, du locatif, de l'accession à la propriété, des logements adaptés aux jeunes ménages mais aussi aux personnes âgées.

Chaque tranche du projet (Nord et Est) est desservie par une voirie interne structurante ; les autres voies sont aménagées pour les différents usages « piétons-vélos-voitures ». Par ailleurs la création des barreaux de contournement du centre-bourg, au nord et à l'est, sont anticipés.

Les lots à bâtir seront orientés le plus possible nord-sud, pour profiter des apports solaires et limiter la dépendance énergétique des futures constructions.

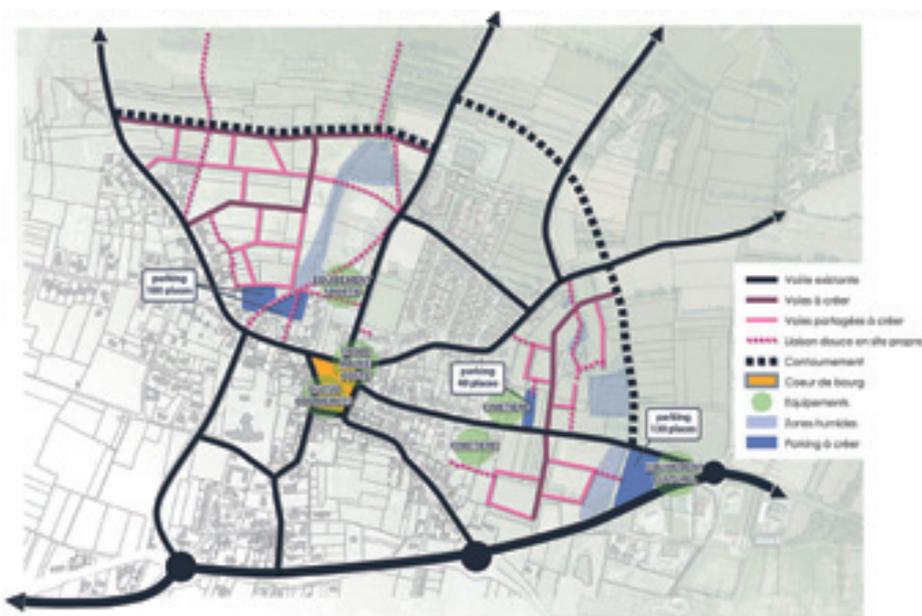
Les zones humides deviennent de véritables trames vertes sur lesquelles les futurs quartiers s'appuieront. Des liaisons douces en site propre convergent vers le centre-bourg. Elles inciteront les habitants à se rendre aux équipements et services à pied ou en vélo.

Des poches de stationnement, en plus des places primitives (2 places par lot) seront aménagées.

Sur la tranche Est, un équipement culturel est envisagé à moyen/long terme, et marquera l'entrée de ville en venant de Pornic.

Le projet doit permettre une ouverture progressive de la ZAC à l'urbanisation. La tranche Nord est affichée comme tranche prioritaire (la commune y possède déjà une partie des terrains). Cette dernière sera elle-même phasée en plusieurs opérations.

**Les mois qui suivent seront consacrés à la finition du plan d'aménagement des futurs quartiers, ainsi qu'à l'ajustement de la programmation immobilière. A l'issue de ce travail, la population sera conviée à faire part de ses observations sur le projet : un dossier abouti sera tenu à disposition du public en mairie, et un registre d'observations sera ouvert. Les dates précises de cette consultation seront communiquées ultérieurement par voie de presse et sur le site Internet de la mairie.**



## Réfection de la rue de la Libération

La réfection de la rue de la Libération a été organisée en deux temps : reprofilage en 2014 afin d'améliorer sans attendre les conditions de circulation, puis réaménagement complet en 2015-2016. Le reprofilage est intervenu récemment (coût des travaux estimé à 45 000 € TTC).

Concernant le réaménagement complet de la rue, le Conseil municipal du 27 janvier 2014 a lancé une mission de maîtrise d'œuvre en charge d'établir le plan des travaux. Il tiendra compte des conclusions de l'étude des déplacements menée en 2012-2013, à savoir : le stationnement sera reconsidéré et une végétalisation du site réalisée. En lien avec le projet d'extension du centre-bourg (secteur Est), les futurs carrefours à aménager seront soumis à étude.

Le coût des travaux est estimé à 950 000 € HT. Cette estimation concerne l'intégralité de la rue, à savoir entre le rond-point de la pêche et le rond-point du Fort Gentil. Les travaux seront programmés en plusieurs tranches, en fonction des portions de rue prioritaires. Ils sont susceptibles d'être subventionnés, à hauteur de 25%, par le Département. Le financement de l'opération est prévu sur les budgets communaux 2014 et 2015.



# projet office de tourisme

## L'office de tourisme s'installe dans le presbytère

Les locaux actuels de l'office de tourisme n'étant plus adaptés au rayonnement touristique de la commune, il fallait trouver un autre site pour les accueillir. L'idée de choisir le presbytère pour les installer a émergé suite à la concertation menée avec les commerçants en 2011. Il s'agissait à la fois de valoriser le bâtiment du presbytère maintenant sous-utilisé, tout en requalifiant l'espace public de cet îlot, pivot entre le centre-bourg historique et le futur pôle de l'îlot de la Poste (en cours de réaménagement).

La mise en œuvre de ce projet nécessitait, au préalable, de proposer à la paroisse Saint Gildas de la Mer une alternative pour poursuivre ses activités sur la commune. Une salle communale (dont la construction est en cours d'achèvement) sera prochainement livrée aux abords de l'église (projet mixte dénommé îlot des Rosiers).

Le déplacement de l'office de tourisme dans le presbytère a fait l'objet, dans un premier temps, d'une programmation détaillée par la municipalité (surfaces nécessaires, réaménagement des espaces publics). Puis une équipe de maîtrise d'œuvre a été choisie : il s'agit de l'agence d'architectes Sandra TROFFIGUE qui travaille depuis l'été 2013 à la concrétisation du projet.

Les plans du projet ont été approuvés par le Conseil municipal le 24 février dernier. Le printemps a été consacré au choix des entreprises en charge des travaux qui débiteront à la rentrée prochaine. La durée du chantier est estimée à 9 mois.

### Aménagement des espaces publics

Les espaces publics autour du presbytère sont entièrement repensés.

Côté Est, le style tend vers le minéral. Après la démolition de l'office de tourisme d'été, la place du marronnier est mise en valeur par des emmarchements. La continuité des cheminements PMR (personnes à mobilité réduite) y est assurée.

Côté Ouest, un jardin sera réaménagé avec l'objectif d'améliorer la perspective visuelle sur le centre-bourg depuis l'îlot de la Poste. Certains arbres seront supprimés, les lisses en bois côté Rue de la Croix Mouraud seront remplacées par des garde-corps assurant davantage de transparence. Le mur de pierre sera abaissé à 40 cm sur le reste du pourtour du jardin. Des emmarchements donnant sur le giratoire de la Croix Mouraud apporteront la fluidité et la transversalité des cheminements piétons. Ils mettront en scène le jardin fleuri et le bâtiment remanié. La grotte et la statue de la Vierge seront conservées et intégrées au projet.



### Une place minérale côté marronnier :

- démolition de l'office d'été actuel,
- conservation du marronnier,
- emmarchement esthétique,
- circulation en béton érodé au sol + sablé stabilisé,
- rampe d'accès PMR pour rejoindre l'entrée principale,
- bacs plantés de chaque côté de l'entrée principale,
- parc à vélo (avec plan de la commune),
- une place de stationnement PMR + une place livraison.



### Un jardin de curé côté ouest :

- murets de pierre entourant l'îlot arasé à 40 cm,
- bacs réguliers fleuris,
- massifs d'arbustes, de vivaces, de graminées,
- circulation en pavés de gneiss et en sablé stabilisé,
- kakémonos (pour annoncer les manifestations depuis le jardin),
- pupitres en ferronnerie (pour l'information du public),
- pompe à chaleur intégrée avec des plantations.



# travaux en cours

## Travaux Ilot de la Poste

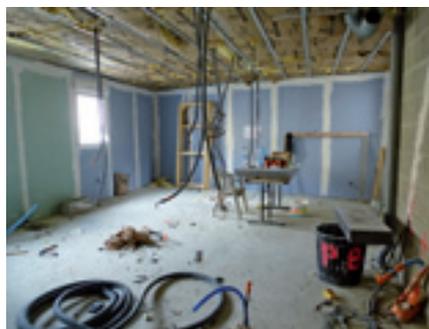


Les travaux de l'îlot de la Poste (construction de 4 cellules commerciales dans le prolongement de l'agence postale, et de 5 logements à l'étage) se poursuivent.

L'aménagement de l'espace public (terrasses commerciales, stationnement, plateau piétonnier, réaménagement des arrêts de car), ainsi que celui du jardin, débiteront en septembre.

La livraison du chantier est prévue pour le début d'année 2015. Le Conseil municipal sera appelé à délibérer en cours d'année pour signer les baux avec les commerçants choisis.

## Travaux Ilot des Rosiers



Les travaux de l'îlot des Rosiers s'achèvent. La salle communale, dont l'accès est prévu par la rue Joseph Rousse, sera prochainement mise à disposition de l'association paroissiale Saint Gildas de la Mer. Le logement d'urgence du rez-de-chaussée sera proposé à l'association TRAJET qui en assurera la gestion et le mettra à disposition de personnes en difficulté.

Les 3 logements de l'étage seront mis en location par le bailleur social Espace Domicile, à partir de septembre. Pour tout renseignement, contacter Espace Domicile au 02 40 22 95 50.

## Travaux

### CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE

Après maintes réparations, il a fallu se résoudre à changer la chaudière. Les travaux ont imposé, en accord avec l'association paroissiale, la fermeture de l'église pendant l'hiver dernier. Le nouvel équipement sera opérationnel pour l'hiver prochain.

Coût du chauffage de l'église : 48 302,50 € HT - compris les missions de maîtrise d'œuvre, contrôles et SPS. A celui-ci s'ajoutent quelques travaux de maçonnerie.

### SANITAIRES CHEMIN DE LA GARE

Un nouveau bloc sanitaire a été construit chemin de la gare. Il est destiné aux utilisateurs des courts de tennis, du plateau sportif et des différentes ma-

nifestations organisées sur le terrain des cirques.  
Coût : 49 820,65 € HT - compris les missions de maîtrise d'œuvre, contrôles et SPS.

### DEGRADATIONS PERMANENTES DES SANITAIRES PUBLICS

Un vandalisme certain et répétitif est à déplorer sur les équipements sanitaires de la commune :

- Les sanitaires chemin de la Gare ont été vandalisés avant même d'être mis en service.
- Les sanitaires situés Jardin des Lakas, Parking de Mouton, Capitainerie du Port, Rue de Melun (sous le Bd de la Mer) sont cycliquement vandalisés et détériorés. A savoir :
  - Portes et verrous arrachés,
  - Lavabos et cuvettes cassés,
  - Tentatives d'incendie.

Une plainte est déposée à chaque fois. Seul un effort de civisme de tous, surtout de certains adolescents, permettra de laisser à la disposition de tous les habitants, des lieux propres, en bon état et épargnera de grosses dépenses pour la collectivité.

## Port

### Dragage

Les opérations de dragage se sont terminées fin février. Mi-mars les corps morts ont tous été remis en place et les pontons début avril. Le plan d'eau a été rendu aux usagers le 15 mars.



Les travaux se sont très bien déroulés (**avec un mois d'avance sur le planning**). L'entreprise EMCC les a exécutés de manière très professionnelle. La maîtrise d'œuvre a été assurée par ARTELIA et les élus ont suivi de très près ce chantier.

Une plus value, présentée par EMCC, a été acceptée. D'un montant de 10 240 €, elle est justifiée au vu de l'exécution de ce chantier. Elle représente moins de 1% du marché initial.



Marché initial : 1 205 310 € + avenant de 10 240 € soit un total final de 1 215 550 € HT  
Quantité prévue : 160 000 m<sup>3</sup>, Quantité draguée : 160 481 m<sup>3</sup> (mesure après bathymétrie finale)  
Niveau moyen après dragage : - 0,30 CM (sauf abord de la digue et fond de port).

Nous avons récupéré 17 emplacements de bouées auparavant inexploitable (chaîne du corps mort cassée).

Le fond du port, les abords de la cale et du quai ont été arasés par une pelle mécanique œuvrant à marée basse.

**Les usagers (professionnels et plaisanciers) ont tous été très coopératifs malgré les contraintes imposées par ce chantier et nous les en remercions.**

Tous vont maintenant profiter d'un temps d'accès élargi.

**Comme prévu, aucune augmentation de tarif n'a été faite au titre du dévasage.** Le plan de financement par provisionnement annuel va être remis en place en prévision de la prochaine campagne de dévasage (dans 5 à 8 ans).

### Emplacements supplémentaires

17 emplacements ont été récupérés après le dévasage. Au moment de la mise en place des corps morts, les modifications apportées ont permis de gagner 3 mouillages supplémentaires.

Si cela s'avérait nécessaire, il est prévu d'investir dans une dizaine de doubleurs de mouillage. L'expérience tentée l'an passé, avec cet équipement, a été très satisfaisante.

### Etude des services de l'État :

Les études concernant la restructuration du port ont été mises en sommeil depuis la mi-2013. Une étude générale sur les besoins de la plaisance (et notamment en terme de ports à sec) est actuellement menée par les services de l'État (DDTM/DML). Les résultats de celle-ci, attendus cette année, définiront les règles nouvelles qui s'imposeront à ce type de projet.

## Littoral



### POSTE DE SECOURS AU CORMIER

Après l'intérêt porté par les usagers de la plage sur la présence d'un poste de secours, cet équipement et ce service seront reconduits du 4 juillet au 31 août ainsi que le balisage de cette plage.

### NETTOYAGE DES PLAGES

Durant la saison d'été les services techniques procéderont au nettoyage quasi-quotidien des plages de la commune. Ces opérations destinées au bien-être et au confort des baigneurs restent dans un cadre de développement durable compte tenu du recyclage, dans la filière agricole, des algues collectées.

### PECHERIE

La pêcherie de La Govogne a subi des dégâts lors de la tempête « Christian » le 4 novembre 2013. L'escalier a été emporté et détruit, sans dégât sur la passerelle. Des réservations ont dû être annulées. La reconstruction de l'escalier a été réalisée différemment afin qu'il soit plus sécurisé et surtout plus pratique pour les utilisateurs. Grâce à la participation de l'assurance, le coût pour la commune a été d'environ 2 948 €.

D'autre part les consignes d'emploi ont été revues pour être plus explicites et sont affichées à l'intérieur de la pêcherie. Avant la saison, l'accrochage du filet a été modifié, le filet du carrelet et l'épuisette ont été remplacés.



### DEGATS DES TEMPETES

Globalement notre littoral n'a pas subi de fortes dégradations

lors des tempêtes successives de cet hiver. Néanmoins, quelques reprises vont être opérées (garnitures, maçonneries, sentier littoral).

### POLLUTIONS, HYDROCARBURES

Au mois de février dernier nous avons eu à déplorer quelques pollutions sur notre littoral.

Suite aux tempêtes, des cargos ont subi des pertes de cargaisons qui se sont échouées sur le littoral de la Côte de Jade (seringues, canettes de boissons énergisantes, bois de charpente et même des pantoufles).

La pollution la plus gênante a été, sans nul doute, celle occasionnée par des hydrocarbures dont l'origine reste un mystère pour les services maritimes. Des boulettes et des plaques de petite dimension ont été constatées sur tout le littoral, pendant une semaine.

Les services techniques ont procédé aux nettoyages qui s'imposaient. Les hydrocarbures collectés ont été traités par une filière mise en place par la préfecture.

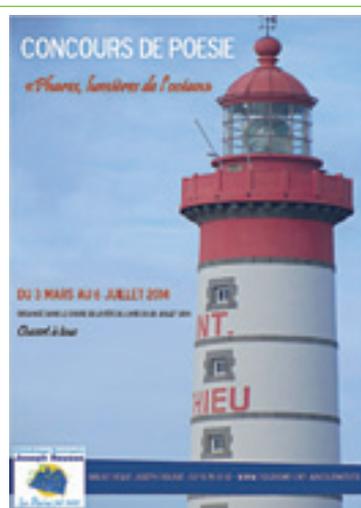
# vie de la commune

## Bibliothèque

La Bibliothèque Joseph Rousseau vous propose 8000 documents imprimés (fictions, documentaires, albums, BD...), 500 DVD et de nombreux abonnements périodiques. Pour des recherches ou une consultation des mails, un accès Internet est mis à disposition des utilisateurs (30 mn gratuites). La lettre d'information trimestrielle « Les livres autrement » permet aux abonnés d'être informés sur les animations et les nouveautés proposées.

Nous remercions notre équipe de bénévoles dynamiques qui œuvrent pour le bon fonctionnement du service !

### Zoom sur les animations de l'année



La 10<sup>ème</sup> édition de la Fête du livre se prépare et met la Bretagne à l'honneur. En avant-première, un « **Prix coup de cœur des lecteurs** » est organisé autour d'une sélection de 4 romans dont les auteurs seront présents le 20 juillet ainsi qu'un « **concours de poésie** » ouvert à tous. Renseignements et inscriptions à la Bibliothèque.

L'**Atelier d'illustration jeunesse**, en octobre, est l'occasion de proposer aux enfants des classes de maternelle et primaire « **Le Prix des P'tits Lecteurs Plainais** ». Ce prix a pour objectif de sensibiliser et d'accompagner les enfants à la critique littéraire et au choix d'un livre, de découvrir, en amont, l'univers des illustrateurs présents ce jour-là. Les résultats de leurs votes seront proclamés en public le 29 octobre à 17h lors de la clôture de la 6<sup>ème</sup> édition.



Le « **Prix Lire Ici et Là** » : Chaque année, le réseau des bibliothèques de Loire Atlantique propose un prix littéraire jeunesse s'adressant aux enfants de 8 à 10 ans. La sélection, réalisée par un groupe de 10 bibliothécaires volontaires et par la librairie « Les Enfants Terribles » comprend 5 ouvrages destinés aux enfants de CE2/CM1. Ces derniers élisent leur livre préféré au mois de mai.

Le prix poursuit des objectifs liés aux missions des bibliothèques : découvrir la richesse et le plaisir de la lecture, accompagner les jeunes lecteurs et les guider dans un parcours de découverte de la littérature jeunesse. C'est aussi l'occasion de travailler en réseau autour d'un projet commun d'animations, sur tout le département, et de proposer aux enfants des spectacles autour des thèmes de la sélection (exemple : le Japon).

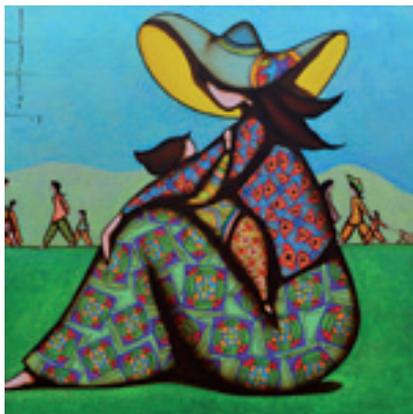


**L'heure du conte** : Lucette et Françoise, bénévoles, animent autour des livres, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois, hors vacances scolaires une rencontre ludique autour du livre, pour les enfants de 5 à 10 ans. Ils y viennent partager, échanger et s'amuser pour leur plus grand bonheur.

Une séance pour les « tout-petits » (3-4 ans) est également proposée avec la découverte des contes traditionnels.

Inscription au préalable. Places limitées.

**Un mois autour de la maternité** : en février, la bibliothèque a proposé des animations autour de la maternité. Exposition des peintures de Franck Ayroles et soirée lecture autour de l'auteure Joëlle Terrien. Une très belle soirée !



# vie de la commune

## Une image pour le tourisme

**Le site web** mis en place en 2013 est très visité. Une nouvelle rubrique « Vivez au rythme de La Plaine sur Mer » animée par Claudia et Aurélia, raconte des événements, des anecdotes... Si vous aussi avez envie d'écrire sur ce blog, n'hésitez pas à nous contacter.

Une version anglaise et allemande est maintenant disponible.

[www.tourisme-laplainesurmer.fr](http://www.tourisme-laplainesurmer.fr)

**Page Facebook :**

<https://www.facebook.com/pages/Office-de-tourisme-de-La-Plaine-sur-Mer/152424678164368?ref=hl>

### Le guide touristique 2014

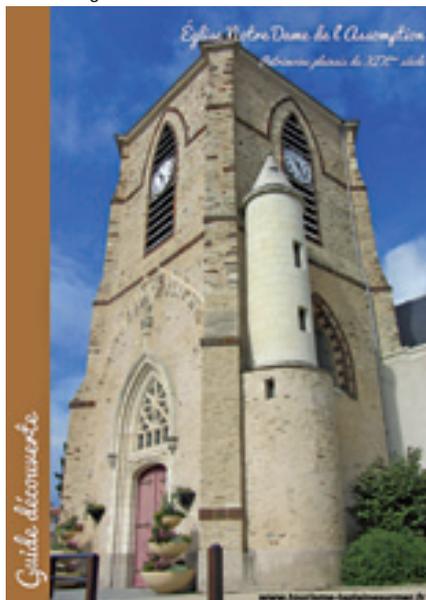
36 pages de belles images de la commune, d'informations touristiques renouvelées concernant les prestataires, les commerçants et artisans adhérents à l'Office de Tourisme traduit en anglais et allemand.

Riches et complets, ils valorisent la commune et donnent une image très qualitative du territoire. Ils sont disponibles à l'Office de Tourisme et en consultation et téléchargement sur le site web :

[www.tourisme-laplainesurmer.fr](http://www.tourisme-laplainesurmer.fr)

**Une carte des sentiers de randonnées pédestres et cyclables**, souvent réclamée par les touristes, est proposée à l'accueil.

**Un guide** pour la visite de l'église, à faire en toute autonomie, pour découvrir l'histoire de ce patrimoine religieux dont l'histoire remonte à l'an 1000.



Ces deux guides sont téléchargeables sur [www.tourisme-laplainesurmer.fr](http://www.tourisme-laplainesurmer.fr) ou en vente à l'Office de Tourisme (2€).

### Wifi gratuit

Le vacancier d'aujourd'hui passe de plus en plus de temps sur son écran numérique (PC, Smartphone, tablette) pendant son séjour.

Ce n'est plus un secret, même en vacances, les touristes restent connectés au réseau, pour consulter leurs mails, rechercher des informations touristiques ou partager des moments ou des photos avec les proches.

La Wifi est devenue incontournable. L'Office de Tourisme a intégré cette nouvelle dimension et offre un espace wifi gratuit.

### Visitez malin !

Un service de billetterie à tarifs préférentiels, pour divers sites touristiques de la région vous est proposé à l'accueil de l'Office de Tourisme. Les tickets, non datés, sont valables pendant la période d'ouverture de l'année en cours. Ils évitent l'attente à l'entrée du site.

### Espace boutique

L'Office de Tourisme commercialise différents objets liés à la pratique de la pêche à pied (paniers réglementaires, pieds à coulisse) et propose des idées cadeaux pour petits et grands.

Si vous aimez la pêche au carrelet, vous pourrez réserver la pêcherie n° 13 de la Govogne, le temps d'une marée ou d'un week-end.

### Taxe de séjour

Le paiement de la taxe de séjour vous sera demandé par votre hébergeur. Cette taxe s'applique toute l'année et elle est intégralement reversée à la collectivité afin d'améliorer votre accueil.



### Les nouveaux guides

**Trois guides** (printemps/été/automne-hiver) regroupant les manifestations proposées par l'Office de Tourisme et les associations sont à votre disposition.



## Mardi 1<sup>er</sup>

**Visite** de l'entreprise SAS Baudet, producteur de moules

- 10h - Zone conchylicole - Tarifs : Adultes 2€ - Enfants -10 ans gratuit

Visite sur réservation et dans la limite des places disponibles - Infos et résa 02 40 21 51 02

## Dimanche 6

**Concours** de tir à la corde et autres jeux

- 11h/17h - Jardin des Lakas - ACALP
- Inscriptions et infos 02 40 21 50 12 pour le concours de tir à la corde

## Mardi 8

**Visite** de l'entreprise SAS Baudet, producteur de moules

- 15h - Zone conchylicole - Tarifs : Adultes 2€ - Enfants -10 ans gratuit

Visite sur réservation et dans la limite des places disponibles - Infos et résa 02 40 21 51 02

## Du 12 juillet au 17 août Le Rendez-vous de l'Art

**Exposition** de peintures et sculptures d'artistes professionnels

- 10h30/12h30 et 15h30/18h30 - Salle du restaurant scolaire, 21 rue Pasteur

Infos Office de Tourisme 02 40 21 52 52  
www.tourisme-laplainesurmer.fr

## Samedi 12

**Sardinade**

- 18h30 - Port de Gravette - APLP
- Infos 02.40.82.41.76

**Concert lyrique** Aubade en Retz

- 21h - Eglise de la Plaine sur Mer
- Infos Office de Tourisme 02 40 21 52 52  
www.tourisme-laplainesurmer.fr

## 12 et 13

**Marché** artisanal et culturel

- 10h/18h - Salle des fêtes - Espace Sports et Loisirs - Connaissances du Pays de Retz - Gratuit

Infos 06 82 08 30 56 ou 02 40 64 57 36

## Lundi 14

**Festivités** du 14 juillet

- 21h30 - Départ du défilé des chars de la Prée
- 23h - Feu d'artifice et bal populaire par l'orchestre Graffiti à la Tara

Infos Office de Tourisme 02 40 21 52 52  
www.tourisme-laplainesurmer.fr

## Mardi 15

**2 Sorties Nature Pêche à pied**

« Entre coquillages et crustacés » Association Hironnelle 1 groupe « adultes » et 1 groupe « spécial enfants »

- 10h30 - Départ de l'Office de Tourisme - Tarifs : 7€ - Enfant (6/18 ans) : 3€

Infos et résa Office de Tourisme 02 40 21 52 52  
www.tourisme-laplainesurmer.fr

## Mercredi 16

**Concert** « Les Mercredis aux Lakas » - Out Of Nola (fanfare)

- 21h - Jardin des Lakas - Gratuit - En cas de pluie : salle des fêtes Espace Sports et Loisirs

Infos Office de Tourisme 02 40 21 52 52  
www.tourisme-laplainesurmer.fr

## Jeudi 17

**Visite** de l'entreprise SAS Baudet, producteur de moules

- 10h - Zone conchylicole
- Tarifs : Adultes 2€ - Enfants -10 ans gratuit

Visite sur réservation et dans la limite des places disponibles - Infos et résa 02 40 21 51 02

« **Les légumes de la mer** » avec l'Association Hironnelle

- 14h - Départ de l'Office de Tourisme - Tarifs : 7€ - Enfant (6/18 ans) : 3€

Infos et résa Office de Tourisme 02 40 21 52 52  
www.tourisme-laplainesurmer.fr

**Spectacle pour enfants** - « Bzzz » avec la Compagnie Ai et les Astrolobi

- 18h30 - Salle des fêtes Espace Sports et Loisirs - Gratuit

Réservation non nécessaire, dans la limite des places disponibles - Infos Office de Tourisme 02 40 21 52 52 -  
www.tourisme-laplainesurmer.fr

## Du samedi 19 au dimanche 27

**Tournoi de tennis Open**

- 9h/22h - Terrain de tennis - TROPP - Payant
- Infos 02 40 21 73 30 ou cv.gresle@orange.fr

## Dimanche 20

**10<sup>ème</sup> édition** : Fête du livre « Spéciale Bretagne »

15 éditeurs et 45 auteurs/illustrateurs présents

- 10h/18h - Jardin des Lakas - Gratuit

Infos Office de Tourisme 02 40 21 52 52

www.tourisme-laplainesurmer.fr

Voir programme pages intérieures

**Vide Grenier**

- 8h/18h - Port Giraud - l'Escalade des Bambins
- Infos 02 51 74 80 73

## Mardi 22

**Visite** de l'entreprise SAS Baudet, producteur de moules

- 15h - Zone conchylicole - Tarifs : Adultes 2€ - Enfants -10 ans gratuit

Visite sur réservation et dans la limite des places disponibles - Infos et résa 02 40 21 51 02

**Atelier cartonnage et loisirs créatifs**

- 10h à 12h et 14h à 17h - salle des loisirs, route de Préfaillies - Paus'créative

Infos 06 84 35 38 28 - Payant

## Mercredi 23

**Randonnée pédestre** 12km « Terre et mer »

- 8h30 - Départ du Jardin des Lakas - Gratuit
- Infos et résa Office de Tourisme 02 40 21 52 52 -  
www.tourisme-laplainesurmer.fr

**Concert** « Les Mercredis aux Lakas »

Smoking Frogs (rock Blues)

- 21h - Jardin des Lakas - Gratuit - En cas de pluie : salle des fêtes Espace sports et loisirs

Infos Office de Tourisme 02 40 21 52 52  
www.tourisme-laplainesurmer.fr

## Jeudi 24

**Randonnée pédestre** 6km

« A la rencontre des producteurs plainais »

- 15h - Départ de Port Giraud - gratuit
- Infos et résa Office de Tourisme 02 40 21 52 52  
www.tourisme-laplainesurmer.fr

## 24 et 25 juillet

**Stage aquarelle** découverte de l'aquarelle et visite « pause dessin »

- 9h30/12h30 et de 14h/17h - salle de Ping-pong- Espace Sports et Loisirs - Atelier des Goélands - Payant

Infos : Laudrin Régine :  
02 41 21 07 26

Lodziak Cathy : 02 51 74 89 09  
Beguin Annette : 09 63 58 91 30

**Spectacle pour enfants** - « Les Frères Léon en Triplettes » avec la compagnie des Frères Léon

- 18h30 - Salle des fêtes Espace sports et loisirs - Gratuit

Réservation non nécessaire, dans la limite des places disponibles - Infos Office de Tourisme 02 40 21 52 52 -  
www.tourisme-laplainesurmer.fr

## Vendredi 25

**2 Sorties Nature Pêche à pied**

« Entre coquillages et crustacés » Association Hironnelle

1 groupe « adultes » et 1 groupe « spécial enfants »

- 9h30 - Départ de l'Office de Tourisme - Tarifs : 7€ - Enfant (6/18 ans) : 3€

Infos et résa Office de Tourisme 02 40 21 52 52  
www.tourisme-laplainesurmer.fr

## Samedi 26

**Concours de pétanque**

- 14h - Terrain de foot - APEL Ecole Notre Dame

Infos 02 51 74 87 55 ou apelnotredame44770@gmail.com

## Mardi 29

**Visite** de l'entreprise SAS Baudet, producteur de moules

- 9h - Zone conchylicole - Tarifs : Adultes 2€ - Enfants -10 ans gratuit

Visite sur réservation et dans la limite des places disponibles - Infos et résa 02 40 21 51 02

## Mercredi 30

**Concert** « Les Mercredis aux Lakas » - Coton Musique

- 21h - Jardin des Lakas - Gratuit - En cas de pluie : salle des fêtes Espace sports et loisirs

Infos Office de Tourisme 02 40 21 52 52  
www.tourisme-laplainesurmer.fr

## Jeudi 31

**2 Sorties Nature Pêche à pied**

« Entre coquillages et crustacés » Association Hironnelle

1 groupe « adultes » et 1 groupe « spécial enfants »

- 11h - Départ de l'Office de Tourisme - Tarifs : 7€ - Enfant (6/18 ans) : 3€

Infos et résa Office de Tourisme 02 40 21 52 52  
www.tourisme-laplainesurmer.fr

**Spectacle pour enfants** - « Les histoires du chapeau gourmand » avec l'Atelier du livre qui rêve

- 18h30 - Salle des fêtes Espace sports et loisirs - Gratuit

Réservation non nécessaire, dans la limite des places disponibles - Infos Office de Tourisme 02 40 21 52 52 -  
www.tourisme-laplainesurmer.fr



## Du 12 juillet au 17 août

### Le Rendez-vous de l'Art

Exposition de peintures et sculptures d'artistes professionnels

- **10h30/12h30 et 15h30/18h30** - Salle du restaurant scolaire, 21 rue Pasteur  
Infos Office de Tourisme 02 40 21 52 52  
[www.tourisme-laplainesurmer.fr](http://www.tourisme-laplainesurmer.fr)

## Vendredi 1

### Loto

- **19h30** - Salle des fêtes Espace sports et loisirs - Comité de Jumelage  
Infos 02 40 21 27 47

## Lundi 4

### 2 Sorties Nature Pêche à pied

« Entre coquillages et crustacés » Association Hironnelle 1 groupe « adultes » et 1 groupe « spécial enfants »

- **15h** - Départ de l'Office de Tourisme - Tarifs : 7€ - Enfant (6/18 ans) : 3€

Infos et résa Office de Tourisme 02 40 21 52 52  
[www.tourisme-laplainesurmer.fr](http://www.tourisme-laplainesurmer.fr)

## Mardi 5

### Visite de l'entreprise SAS Baudet, producteur de moules

- **10h** - Zone conchylicole - Tarifs : Adultes 2€ - Enfants -10 ans gratuit

Visite sur réservation et dans la limite des places disponibles - Infos et résa 02 40 21 51 02

## 5 et 6 août

### Stage aquarelle découverte de l'aquarelle et visite

« pause dessin »

- **9h30/12h30 et de 14h/17h** - salle de Ping-pong - Espace Sports et Loisirs - Atelier des Goélands - Payant  
Infos : Laudrin Régine : 02 41 21 07 26 - Lodziak Cathy : 02 51 74 89 09 - Beguin Annette : 09 63 58 91 30

## Mercredi 6

### Concert « Les Mercredis aux Lakas » - Lulu la Nantaise (Musique de Film)

- **21h** - Jardin des Lakas - gratuit - en cas de pluie : salle des fêtes Espace sports et loisirs

Infos Office de Tourisme 02 40 21 52 52  
[www.tourisme-laplainesurmer.fr](http://www.tourisme-laplainesurmer.fr)

## Jeudi 7

### Randonnée pédestre 12km « Terre et mer »

- **8h30** - Départ du Jardin des Lakas - Gratuit  
Infos et résa Office de Tourisme 02.40.21.52.52  
[www.tourisme-laplainesurmer.fr](http://www.tourisme-laplainesurmer.fr)

### Randonnée pédestre 6km « A la rencontre des producteurs plainais »

- **15h** - Départ de Port Giraud - Gratuit  
Infos et résa Office de Tourisme 02 40 21 52 52  
[www.tourisme-laplainesurmer.fr](http://www.tourisme-laplainesurmer.fr)

### Spectacle pour enfants - « Pinocchietta » avec la compagnie Al et les Astrolobi

- **18h30** - Salle des fêtes Espace sports et loisirs - Gratuit

Réservation non nécessaire, dans la limite des places disponibles - Infos Office de Tourisme 02 40 21 52 52 - [www.tourisme-laplainesurmer.fr](http://www.tourisme-laplainesurmer.fr)

## Vendredi 8

### Vide greniers

- **8h/18h** - Terrain des cirques - Connaissances du Pays de Retz

Infos 06 82 08 30 56 ou 02 40 64 57 36

### Loto

- **19h30** - Salle des fêtes Espace sports et loisirs - APEL Ecole Notre Dame

Infos 02 51 74 87 55 ou [apelnotredame44770@gmail.com](mailto:apelnotredame44770@gmail.com)

## Samedi 9

### Fête de la Moule

- **18h** - Port Giraud - Réveil Plainais, batterie, fanfare et majorettes

Infos 02 40 21 06 48

## Dimanche 10

### Initiation à la Country avec l'association Country en Retz

- **20h** - Port Giraud  
Infos Office de Tourisme 02 40 21 52 52

### Concert à Port Giraud - Sabrina et Country Fever Band (Country)

- **21h** - Gratuit  
Infos Office de Tourisme 02 40 21 52 52  
[www.tourisme-laplainesurmer.fr](http://www.tourisme-laplainesurmer.fr)

## Lundi 11

### Un lundi de brocante - Brocante de professionnels

- **9h/19h** - Jardin des Lakas - Gratuit

Infos Office de Tourisme 02 40 21 52 52  
[www.tourisme-laplainesurmer.fr](http://www.tourisme-laplainesurmer.fr)

## Mardi 12

### 2 Sorties Nature Pêche à pied

« Entre coquillages et crustacés » Association Hironnelle 1 groupe « adultes » et 1 groupe « spécial enfants »

- **10h30** - Départ de l'Office de Tourisme - Tarifs : 7€ - Enfant (6/18 ans) : 3€

Infos et résa Office de Tourisme 02 40 21 52 52  
[www.tourisme-laplainesurmer.fr](http://www.tourisme-laplainesurmer.fr)

### Atelier cartonnage et loisirs créatifs

- **10h à 12h et 14h à 17h** - salle des loisirs, route de Préfaïlles - Paus'créative

Infos 06 84 35 38 28 - payant

## Mercredi 13

### Journée excursion avec les enfants

- **11h/17h** - avec l'Association Hironnelle - Départ de l'Office de Tourisme - Tarif : 12 50€/ enfant

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme au 02 40 21 52 52 - [www.tourisme-laplainesurmer.fr](http://www.tourisme-laplainesurmer.fr)

### Concert « Les Mercredis aux Lakas » - Bleu West

- **21h** - Jardin des Lakas - Gratuit - en cas de pluie : salle des fêtes Espace sports et loisirs

Infos Office de Tourisme 02 40 21 52 52  
[www.tourisme-laplainesurmer.fr](http://www.tourisme-laplainesurmer.fr)

## Jeudi 14

### Visite de l'entreprise SAS Baudet, producteur de moules

- **9h** - Zone conchylicole - Tarifs : Adultes 2€ - Enfants -10 ans gratuit

Visite sur réservation et dans la limite des places disponibles - infos et résa 02.40.21.51.02

### « Les légumes de la mer » avec l'Association Hironnelle

- **14h** - Départ de l'Office de Tourisme - Tarifs : 7€ - Enfant (6/18 ans) : 3€

Infos et résa Office de Tourisme 02 40 21 52 52  
[www.tourisme-laplainesurmer.fr](http://www.tourisme-laplainesurmer.fr)

### Spectacle pour enfants - « La nuit des elfes » avec la compagnie Crescendo Bretagne

- **18h30** - Salle des fêtes Espace sports et loisirs - Gratuit

Réservation non nécessaire, dans la limite des places disponibles - Infos Office de Tourisme 02 40 21 52 52 - [www.tourisme-laplainesurmer.fr](http://www.tourisme-laplainesurmer.fr)

## Samedi 16

### Sardinade

- **18h30** - Port de Gravette - APLP

Infos 02 40 82 41 76

## Dimanche 17

### Concert Les Gaillards d'Avant (chants de marins)

- **19h** - La Tara

Infos Office de Tourisme 02 40 21 52 52

### Concert à la Tara - Esquisse (fest noz)

- **21h** - Gratuit  
Infos Office de Tourisme 02 40 21 52 52

[www.tourisme-laplainesurmer.fr](http://www.tourisme-laplainesurmer.fr)

## Lundi 18

### 2 Sorties Nature Pêche à pied

« Entre coquillages et crustacés » Association Hironnelle 1 groupe « adultes » et 1 groupe « spécial enfants »

- **15h** - Départ de l'Office de Tourisme - Tarifs : 7€ - Enfant (6/18 ans) : 3€

Infos et résa Office de Tourisme 02 40 21 52 52  
[www.tourisme-laplainesurmer.fr](http://www.tourisme-laplainesurmer.fr)

## Mardi 19

### Visite de l'entreprise SAS Baudet, producteur de moules

- **10h** - Zone conchylicole - Tarifs : Adultes 2€ - Enfants -10 ans gratuit

Visite sur réservation et dans la limite des places disponibles - Infos et résa 02.40.21.51.02

## Mercredi 20

### Concert « Les Mercredis aux Lakas » - Lazy Buddies (Rock 50/blues/swing)

- **21h** - Jardin des Lakas - Gratuit - En cas de pluie : salle des fêtes Espace sports et loisirs

Infos Office de Tourisme 02 40 21 52 52  
[www.tourisme-laplainesurmer.fr](http://www.tourisme-laplainesurmer.fr)

## Jeudi 21

### Spectacle pour enfants - « Ego le cachalot » - avec Hallali Production

- **18h30** - Salle des fêtes Espace sports et loisirs - Gratuit

Réservation non nécessaire, dans la limite des places disponibles - Infos Office de Tourisme 02 40 21 52 52 - [www.tourisme-laplainesurmer.fr](http://www.tourisme-laplainesurmer.fr)

## Vendredi 22

### Soirée « Années 80 »

- **20h** - Salle des fêtes Espace sports et loisirs - Plaine d'Avenir - Gratuit

Infos 06 43 17 96 12

## Samedi 23

### Gospel - Gospel Rivers

- **21h** - Eglise de la Plaine sur Mer - Gratuit  
Infos Office de Tourisme au 02 40 21 52 52

[www.tourisme-laplainesurmer.fr](http://www.tourisme-laplainesurmer.fr)

## Mardi 26

### Sortie Nature Pêche à pied « Entre coquillages et crustacés »

- **10h** - Association Hironnelle - Départ de l'Office de Tourisme - Tarifs : 7€ - Enfant (6/18ans) : 3€

Infos et résa Office de Tourisme 02 40 21 52 52  
[www.tourisme-laplainesurmer.fr](http://www.tourisme-laplainesurmer.fr)

### Visite de l'entreprise SAS Baudet, producteur de moules

- **15h** - Zone conchylicole - Tarifs : Adultes 2€ - Enfants -10 ans gratuit

Visite sur réservation et dans la limite des places disponibles - Infos et résa 02.40.21.51.02

# environnement

## Gestion des déchets suppression des points de regroupement



A l'heure où tout citoyen prône le bien vivre et le respect de l'environnement, voici ce que nous pouvons toujours observer en nous promenant, un dimanche, dans notre commune. Cette incivilité ne peut être tolérée, car il existe une déchèterie « La Génrière », située seulement à 7,5 km (13 minutes) de ce lieu. Nous avons alerté la population sur ces agissements dans le dernier bulletin municipal. Malgré les

services de qualité de ramassage des déchets, aux portes des résidents (collecte d'ordures ménagères, verres, journaux, cartons, ramassage des encombrants 2 x par an), la situation reste inchangée. Notre volonté d'assainir notre commune, tout en apportant la meilleure qualité de service possible, nous amène à supprimer ces points de collecte.

### Rappel :

Heures d'ouverture de la déchèterie de La Génrière  
Du 16 avril au 30 septembre : Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et 14h à 18h.

Le dimanche de 8h30 à 12h30. Ouvert les jours fériés entre le 16 avril et le 30 septembre.

Du 1<sup>er</sup> octobre au 15 avril : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30. Le samedi de 8h30 à 12h30 et 14h à 18h.

(renseignements en Mairie 02 40 21 50 14)

*Bilan de collectes des déchets sauvages en 2013.*



Type de déchets	Nombre
Tv	8
Lecteur DVD, cassettes...	3
Ordinateur	3
Imprimante	3
Four ; Micro-onde	7
Réfrigérateur	1
Petit électro ménager (cafetière, grille-pain, aspirateur...)	16
Petit meuble (chaise, commode...)	10
Grand meuble (armoire, literie...)	5
Salon de jardin (chaise, table...)	20
Bouteille de gaz	2
Pneu voiture	5
Ferraille divers	81
Sacs de végétaux	93
<b>Total de camions tout-venant</b>	<b>37</b>

## Déjections canines

### Pourquoi devons nous revenir sur ce sujet ?

En 2009 et 2011, des distributeurs de sacs ont été installés. La décision de les supprimer a été prise suite à une consommation constatée excessive (17 000 sacs en 2 mois, pour un coût de 1000 €), Faites le calcul pour une année... !

En 2011, le Conseil Municipal des Enfants a organisé une opération de sensibilisation auprès des maîtres. Souvenez-vous, c'était au jardin des Lakas !

Les enfants ont noté sur ce panneau :

- 25 crottes le matin + 25 crottes le soir
- 50 crottes par jour
- 350 crottes par mois
- 16800 crottes par an
- 1 crotte = 150 g environ
- Soit 2,520 tonnes de crottes par an.



**Edifiant non ?** Le problème persiste ! Le plus désagréable est que nous trouvons ces déjections au plus près des jeux pour enfants ! Quelle serait votre réaction si, en venant assister à un concert pendant la période estivale, ou lors d'un pique-nique avec vos amis et enfants, vous vous asseyiez ou mettiez la main dessus ?

Nous étudions une nouvelle action. Un maître dont le chien sera pris en flagrant délit de déjection non récupérée, s'exposera à une verbalisation

### Quelle amende ?

Le décret n°2007-1388 du 26 sept. 2007 pris pour l'application de la loi n°2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, a porté la verbalisation des déjections au Code pénal (art.R-632-1 ; modifié par décret n° 2010-671 du 18 juin 2010) à une amende forfaitaire de Classe 2 :

- 35 Euros

N'en arrivons pas là ! faites preuve de civilité et pensez à emporter vos sacs.

Nous pourrions alors afficher ceci :



*Tous les pieds gauches vous le diront : les maîtres ramassent les crottes de leur chien à La Plaine sur Mer.*



## Chenille processionnaire du pin : la campagne de lutte 2014

Cette année encore, la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON 44) propose, à toutes les communes du département une campagne de lutte collective contre les chenilles processionnaires du pin.

Les pins se traitent à l'automne (de septembre à décembre), période pendant laquelle les chenilles consomment une grande quantité de feuillage.

Les chenilles processionnaires du pin entraînent :

- des préjudices aux arbres : affaiblissement et perte de croissance, voire pérississement en cas de défoliation importante, préjudice esthétique (nids blancs, aiguilles dévorées, ...).

- des problèmes de santé publique : en effet, à certains stades de leur développement, les chenilles

libèrent dans l'air une grande quantité de poils urticants qui peuvent être à l'origine de nombreuses réactions allergiques, parfois graves.

Ces risques sont également élevés pour les animaux domestiques.

Dans tous les cas, il s'agit de traitement biologique, à base de bacille de Thuringes, sans danger pour l'homme, les animaux ou l'environnement.

La FDGDON 44 interviendra chez les particuliers préalablement inscrits auprès de la mairie (lutte collective) et sur les espaces publics. L'objectif n'est pas d'éradiquer les chenilles, mais de limiter leur prolifération afin de diminuer les risques sanitaires et les dégâts aux arbres et peuplements forestiers.



**Les personnes souhaitant bénéficier d'une intervention automnale doivent se faire connaître auprès de la mairie avant le 25 juillet 2014.**

**La commune prend en charge 30% du coût. Les tarifs 2014 sont les suivants, uniquement dans le cadre de la lutte collective :**

Arbres traités	Coûts TTC
1 à 5	59€
6 à 10	85€
11 à 15	112€

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la **FDGDON 44** au **02 40 36 83 03** ou consulter le site **www.fdgdon44.fr**



## Le frelon asiatique (*Vespa velutina*)

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) a été accidentellement introduit en France il y a une dizaine d'années. Ce redoutable prédateur d'abeilles, capable de réduire à néant une ruche en quelques jours, présente également une menace sérieuse pour les personnes sensibles : son dard puissant, qui peut atteindre jusqu'à 3 millimètres, rend son mode d'agression particulièrement violent.

Le Préfet de Région a mandaté, en décembre 2009, la FDGDON 44 pour assurer le suivi de l'espèce.



En 2012, la FDGDON 44 a poursuivi sa mission d'expertise et de surveillance de l'espèce. Chaque signalement de frelon asiatique ou de nid a été vérifié et authentifié gratuitement.

Près de 700 nids ont ainsi été recensés en Loire Atlantique.

Des conseils sur les moyens et procédures de destruction ont été prodigués, ainsi que des recommandations pour le choix des entreprises spécialisées.

Afin de nous aider dans notre démarche de recherche des nids, et dans l'optique d'une lutte efficace, nous vous remercions de nous informer de toute présence de frelon asiatique ou d'hyménoptère suspect.

Une ligne téléphonique dédiée a été ouverte pour tout signalement ou demande de renseignements :

**02 40 36 87 79**

# environnement

## Dans nos jardins : Pensons aux bonnes pratiques !

Depuis plusieurs jours, le long des fossés et des chemins de notre commune, certaines zones enherbées perdent leur belle couleur verte de printemps sous l'action de produits phytosanitaires et des désherbants.

### Sachez !

Les effets des produits de traitements phytosanitaires (herbicides, insecticides, fongicides) sur l'environnement et la santé sont, aujourd'hui, reconnus (un seul gramme de substance active suffit à polluer 10.000 m<sup>3</sup> d'eau, soit la consommation d'une famille de 4 personnes pendant... 30 ans !).

### Attention ! Soyez vigilant lors de leur utilisation.

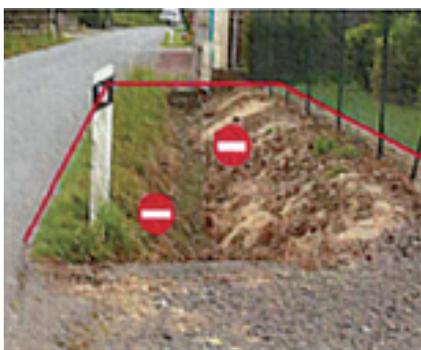
L'utilisation de ces produits, n'est pas sans risque, pour la santé de l'utilisateur et pour l'environnement : ils peuvent être une source importante de pollution des eaux.

### Ne traitez pas à proximité de l'eau !

#### À moins de 5 mètres minimum des cours



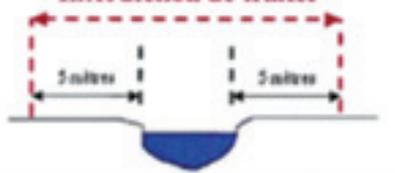
#### Dans les fossés (même à sec)



#### Sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égout



#### Interdiction de traiter



A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite à moins de 5 mètres d'un cours d'eau représenté sur une carte IGN (fleuves, rivières, ruisseau).

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2007, interdiction d'application à moins d'1 mètre sur tout le reste du réseau hydrographique (fossés, pièces d'eau, puits, forages, zones régulièrement inondées).

### Pour plus d'informations :

La **Cellule Régionale d'Etude de la Pollution des Eaux par les Produits Phytosanitaires (CREPEPP)** a produit une plaquette d'information intitulée « Mieux traiter pour respecter l'eau et l'environnement ». Elle détaille les bonnes pratiques d'entretien et de jardinage plus respectueuses de l'environnement.

**Consulter les publications de la CREPEPP sur le site de la DRAF des Pays-de-la-Loire.**

**La Maison de la consommation et de l'environnement (MCE), association fondée en 1983, a édité un livret intitulé « Comment jardiner sans pesticides ».**

28 pages de conseils en couleur pour limiter, voire abandonner, l'utilisation des pesticides au jardin. Le livret est composé de 4 parties :

- un rappel des problèmes posés par les pesticides et les mauvaises pratiques de jardinage,
- les solutions pour désherber sans désherbants,
- les solutions pour lutter contre les ravageurs et les maladies sans traitement,
- un gros plan sur les différents paillis au jardin.

## La tonte différenciée sur notre commune



Depuis plusieurs semaines, nos espaces verts présentent des différences de tontes à divers endroits. Ceci est tout à fait volontaire et s'inscrit dans une démarche de sauvegarde de l'environnement de la part de la Municipalité.

Le choix a été fait d'utiliser la technique de la **tonte différenciée**.

### Qu'est-ce que la tonte différenciée ?

La tonte différenciée consiste à **adapter la fréquence et la hauteur de coupe** selon les différentes parties de l'espace concerné.

Ce concept de la tonte différenciée, **plus écologique** que la tonte classique, permet un **développement de la biodiversité**. Il s'inscrit dans une logique de gestion raisonnée des espaces verts

dont l'objectif est de respecter, préserver l'environnement. La **réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires** fait également partie de la gestion différenciée de ces espaces.

Ainsi, sur un même espace, la hauteur de tonte sera différente en fonction de la fréquence d'utilisation des parties.

Par exemple, une partie dédiée à la promenade sera régulièrement tondu à une hauteur réduite.

Au contraire, un espace peu fréquenté, sera moins souvent tondu et avec une hauteur de coupe plus élevée.

On peut aussi créer des chemins dans des parties laissées en prairie, en faisant un passage avec la tondeuse.

Le périmètre autour des arbres sera aussi peu tondu.

Les fleurs « sauvages » réapparaissent dans les parties tondues moins fréquemment, c'est ce qu'on nomme la « **végétation spontanée** ». Celle-ci attire les insectes tels que les papillons et les oiseaux insectivores.

La végétation spontanée est un atout visuel. Elle ne doit pas être confondue avec une négligence de l'entretien des espaces verts.

Enfin, la tonte différenciée représente un gain de moyens humains, de temps et de carburant.

Alors, lors de vos promenades sur notre beau territoire, ne soyez pas surpris de trouver ce type d'affiche à différents endroits et félicitations à notre Service Technique, moteur dans cette démarche.



## La gestion différenciée



En fonction des zones et des types de fréquentation, les espaces verts et naturels reçoivent un niveau d'entretien différent avec des techniques spécifiques.

Les fauches tardives permettent de limiter le nombre de tontes et de créer des réservoirs de biodiversité.

Cette gestion du paysage permet d'améliorer le cadre de vie des habitants, tout en respectant le cycle naturel de la nature.

# animations municipales



## Plantes en fête

Le beau temps était au rendez vous. Plus de 4500 personnes ont parcouru le jardin des Lakas à la recherche des plantes vivaces, annuelles, arbustes, arbres fruitiers, rosiers, etc... qui embelliront leur jardin.

Les amateurs, collectionneurs ou curieux avertis, venaient parfois de loin.

La réputation de notre manifestation n'est

plus à faire et connaît toujours le même succès.

La prochaine édition aura lieu le 11 Avril 2015.

## Spectacles enfants

Les enfants se retrouveront avec plaisir les jeudis, à 18h30, à la salle des fêtes - Espace Sports et Loisirs - pour profiter des spectacles (3 en juillet et 3 en août). Il y en aura pour tous les goûts !



## Fête du livre



Pour la **10<sup>ème</sup> année consécutive**, l'Office de Tourisme et la Bibliothèque municipale Joseph Rousseau organisent la Fête du Livre. Elle aura lieu le 20 juillet dans le cadre bucolique du jardin des Lakas.

### La Bretagne sera à l'honneur.

Romans, histoire, essais, poésie, BD, littérature jeunesse y sont représentés.

Cette manifestation valorise la richesse culturelle locale, favorise la rencontre et le partage autour du monde du livre et rend la lecture plus accessible à tous, grands et petits.

### Au programme pour cette année :

- ateliers d'illustration pour les enfants,
- animation de composition typographique manuelle proposée par le Musée de l'Imprimerie de Nantes,
- dédicaces des auteurs et illustrateurs présents,
- heure du conte avec Lucette.

A 15h : remise des prix du concours de poésie et Prix coup de cœur des lecteurs 2014

A 16h, les enfants profiteront du spectacle gratuit « Ohé Capitaine ! » avec l'Atelier du Livre qui rêve.

Un bon moment à partager en famille.

Programme détaillé et liste des éditeurs et auteurs présents sur le site :

[www.tourisme-laplainesurmer.fr](http://www.tourisme-laplainesurmer.fr)



## Concerts

Depuis maintenant 18 années, le mercredi, le kiosque du Jardin des Lakas s'anime aux sons des musiques contemporaines.

L'Office de Tourisme proposera également d'autres concerts :

- **Le samedi 12 juillet à 21h** - soirée lyrique à l'église de la Plaine avec le groupe Aubade en Retz.

- **Le dimanche 10 août** - soirée autour de la Country à Port Giraud.

• **Initiation à 20h** avec l'association Country en Retz suivi à **21h du concert** du groupe Sabrina et Country Fever Band.

- **Le dimanche 17 août** - soirée chants de marins et Fest noz à la Tara.  
• **19h** - Les Gaillards d'Avant interpréteront des chants de marins suivi à **21h du concert** du groupe nantais Esquise.

- **Le samedi 23 août** à l'église de La Plaine : Gospel avec l'ensemble Gospel Rivers.

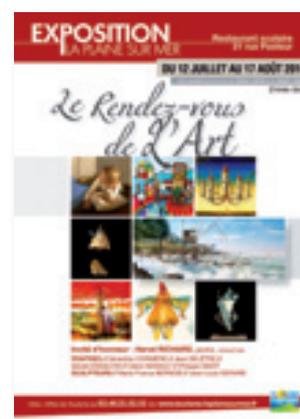
## Le Rendez vous de l'Art

Cette rencontre avec l'art proposée chaque année depuis 1997, est accessible à tout public.

Ce salon réunit des artistes, peintres et sculpteurs, professionnels aussi intéressants et étonnants les uns que les autres.

D'univers différents, les professionnels exposent durant 5 semaines leur travail : des œuvres élaborées où la sensibilité et l'authenticité de chacun s'expriment.

Cette exposition permet aux visiteurs de toucher du doigt le monde de l'art et aux créateurs d'en faire partager les richesses.



### Invité d'honneur 2014 : Hervé RICHARD, peintre aquarelliste.

Il sera entouré de :

Marie-France BERNOIS, sculpteur  
Géraldine CORNIÈRE, peintre  
Jean DELÈTRE, peintre  
Gérald ENGELVIN, peintre  
Jean-Louis GERARD, sculpteur métal  
Claire HENAULT, graveuse  
Philippe SIDOT, peintre et sculpteur

Cette exposition a lieu du 12 juillet au 17 août, salle du restaurant scolaire, 21 rue Pasteur - de 10h30 à 12h30 et 15h à 18h30.

# animations municipales

## Lundi de brocante

Il aura lieu le lundi 11 août dans le Jardin des Lakas. C'est le rendez-vous incontournable des chineurs.



## L'Atelier d'illustration jeunesse pour les enfants mais aussi les ados ! les 28 et 29 octobre



C'est un rendez-vous de l'année très attendu où des illustrateurs jeunesse régionaux rencontrent les enfants pour des ateliers, expos, dédicaces sous le signe de la créativité, l'échange et le partage.

Pour la première fois, des ateliers seront proposés aux enfants à partir de 3 ans ainsi qu'aux adolescents, avec une section BD.

Le mardi 28 octobre sera dédié à la BD pour les ados.

Le mercredi 29 octobre sera consacré à l'illustration jeunesse pour les enfants à partir de 3 ans.

Rendez-vous début septembre pour découvrir le programme détaillé !

**Pour plus d'infos :**

**<http://www.tourisme-laplainesurmer.fr/activites/evenements-incontournables/latelier-dillustration-jeunesse>**

## En randonnée à la découverte de La Plaine sur Mer !

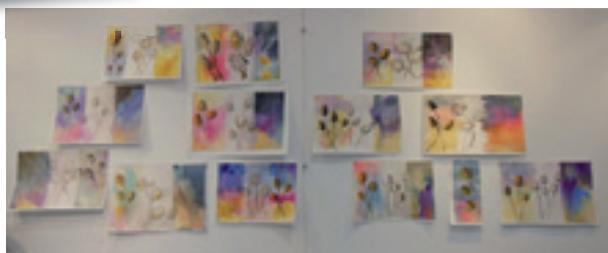
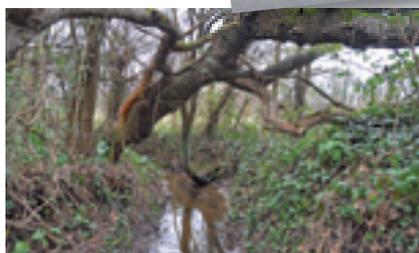
« A la rencontre des producteurs plainais » (6km)

Le 24 juillet et le 7 août à 15h  
Départ de Port Giraud

« Terre et mer » (12km)

Le 23 juillet et le 7 août à 8h30.  
Départ du Jardin des Lakas

Randonnées gratuites sur inscription au 02 40 21 52 52  
ou [contact@tourisme-laplainesurmer.fr](mailto:contact@tourisme-laplainesurmer.fr)



## Expositions à l'Office de Tourisme

Tout au long de l'année, l'Office de Tourisme propose à des artistes locaux d'exposer leurs œuvres. Chaque mois, une exposition différente : un rendez-vous artistique qui connaît un vrai succès.

Depuis janvier, voici les artistes qui ont exposé leurs photos ou tableaux :

M. Michel LODZIAK, L'Atelier des Goélands, M<sup>me</sup> Marylène LERAULT, M. DAGUAIS, M. DOJAC



# infos diverses

## Compétences de la Communauté de Communes de Pornic



Cette institution a été mise en place en 2002. Elle regroupe six communes littorales et deux communes rurales (Saint-Michel Chef Chef - la Plaine sur Mer - Préfailles - Pornic - la Bernerie en Retz - les Moutiers en Retz - Arthon en Retz - Chauvé).

### Compétences obligatoires

#### Aménagement de l'espace

- Elaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (**SCOT**) réunissant six communautés de communes et 41 communes.
- Instruction des autorisations d'occupation et d'utilisation du sol pour le compte des huit communes.

#### Actions de développement économique

- **Promotion du territoire et de ses activités économiques.**
- **Promotion touristique du territoire de la communauté.**
- **Politique de pays et politique contractuelle.**

Etudes et mise en œuvre d'une Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce « **ORAC** ». Politique du logement et du cadre de vie : mise en œuvre du programme local de l'habitat, d'opérations d'amélioration de l'habitat « **ORAH - OPAH** », ravalements de façades, programme local de l'habitat « **PLH** ».

#### Transports

- Transport **LILA à la demande** et transports scolaires.

#### Agriculture

- Etudes d'hydraulique d'intérêt communautaire.

- Etudes sur les grands ouvrages de régulation hydraulique.

### Compétences optionnelles

#### Protection et mise en valeur de l'environnement

- Elimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés.
- Construction de l'éco-centre de Sainte-Anne à Arthon en Retz.
- Gestion de 4 déchèteries : Arthon en Retz, la Bernerie en Retz, Pornic et la Plaine sur Mer.

#### Equipements et services sportifs, socio-culturels et de loisirs

- Espace muséographique du Sémaphore de la Pointe Saint Gildas.
- Amphithéâtre Narcejac.
- Aquacentre en extension de la piscine de Pornic. L'accueil des classes de la grande section au CM2, des collèges et du lycée y est favorisé.
- Gare de la Bernerie en Retz : création d'un centre de ressources pour les Historiens du Pays de Retz. Les travaux sont en cours.
- Gestion du gymnase et des plateaux sportifs à côté du collège Jean Mounès.

#### Coordination gérontologique d'intérêt communautaire :

Coordination des intervenants auprès des personnes âgées, animation du réseau, information sur l'offre de services proposée à destination des personnes âgées et mise en place d'un Centre Local d'Information et de Coordination.

### Actions d'intérêt communautaire en faveur de l'enfance et de la jeunesse :

- Accueil, information, orientation et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans par la Mission Locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.
- Politique de l'enfance et de la jeunesse : Relais d'Assistantes Maternelles.
- Activité voile scolaire pour tous les enfants de CM1 et CM2.
- Eveil musical : sensibiliser les enfants de 5 à 7 ans à l'éveil musical.

### Autres compétences

Maîtrise d'ouvrage des travaux de construction, d'entretien, de rénovation ou d'extension d'immeubles affectés à la Gendarmerie Nationale et la gestion de ceux-ci.

Prévention de la délinquance et création, animation d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance » (CISPD) Actions : piste routière, gravage des vélos.

Gestion de programmes européens d'intérêt communautaire et d'intérêt de Pays.

### Service secours et lutte contre l'incendie

Prise en charge de la participation versée au SDIS pour les communes du territoire communautaire.

### Nouvelles technologies infrastructure et réseaux haut débit.

## Logement des saisonniers

### Pour accroître l'offre de logement des saisonniers et des stagiaires

La Communauté de Communes de Pornic propose une alternative solidaire destinée à accroître l'offre de logements pour les salariés saisonniers ou issus du milieu étudiant.

### La Communauté de Communes s'implique

D'un côté, il y a les employés saisonniers et/ou stagiaires qui appellent les services de la Communauté de Communes de Pornic. Ceux-ci recherchent

alors le logement disponible le mieux adapté à leurs besoins et contraintes (distance par rapport au lieu de travail, moyen de locomotion...).

Puis ils mettent les demandeurs en relation avec l'un des propriétaires résidant sur le territoire communautaire qui loue une chambre ou un studio meublé à un loyer très raisonnable.

De l'autre côté, il y a les propriétaires qui souhaitent favoriser l'accès au logement des jeunes et par conséquent l'accès au travail en mettant en location une chambre ou un studio meublé à un loyer raisonnable (de 250 à 400 € mois), pendant quelques mois.

Les services de la Communauté de Communes de Pornic les mettent en relation avec le locataire qu'ils ont sélectionné selon les contraintes de chacun.

**Pour en savoir plus :**  
**appeler le 02 51 74 07 16**



## Les bonnes pratiques pour la pêche à pied\*

Afin de sensibiliser le public à la préservation de la ressource, la Communauté de Communes de Pornic a mis en place des panneaux d'information sur les sites les plus fréquentés, en partenariat avec l'association des pêcheurs à pied de la Côte de Jade.

Prenez connaissance de la réglementation en vigueur : les tailles réglementaires des espèces, les engins de pêche autorisés, les limitations journalières de capture.

Les amendes pour non respect de la réglementation sont souvent très élevées.

Munissez vous d'un outil de mesure (la règlette de la FNPPSF par exemple) que vous pouvez trouver à la boutique de l'Office de Tourisme ainsi que des paniers réglementaires.

### Pour une pêche responsable :

- respectez l'environnement, remettez les pierres retournées dans leur position initiale,
- ne laissez pas de déchets sur l'estran,
- respectez les autres usagers qu'ils soient professionnels ou amateurs,
- respectez les installations professionnelles : bouchots, tables à huîtres, casiers, etc ...
- ne prélevez que ce dont vous avez besoin pour votre consommation familiale,
- adoptez des techniques de pêche douces en évitant de labourer l'estran.

\* extraits du « guide des bonnes pratiques pour toutes les pêches », édité par la FNPPSF, disponible à l'Office de Tourisme.



## Lila à la demande

Lila à la demande est un mode de transport collectif à la demande qui permet de réaliser des déplacements ponctuels, de proximité en complétant l'offre de transport du réseau Lila, ouvert à tous.

Lila à la Demande c'est aussi la possibilité de se rendre au CHU, à la polyclinique et à la Gare de Saint Nazaire mais aussi à l'hôpital de Machecoul ainsi qu'à la Neustrie (terminus de la ligne 3 du tramway à Bouguenais permettant de rejoindre par exemple le centre ville de Nantes).

Ce transport est accessible aux **personnes à mobilité réduite**.

### Horaires allers et retours

Mardi entre 9h - 9h30 et entre 11h30 - 12h

Mercredi entre 9h - 9h30 et 11h30 - 12h et entre 14h - 14h30 et 17h30 - 18h

Jeudi entre 9h - 9h30 et entre 11h30 - 12h

Vendredi entre 9h - 9h30 et 11h30 - 12h et entre 14h - 14h30 et 17h30 - 18h

### L'inscription

Elle est gratuite et à effectuer auprès de la Mairie de votre domicile (résidence principale ou secondaire) ou à la Communauté de Communes de Pornic, muni d'un justificatif de domicile (quittance

d'EDF par exemple). Une carte de transport vous sera alors délivrée immédiatement.

### La réservation de votre transport Lila à la demande

**2,40 € pour un aller et 2,40 € pour le retour**, quelque soit votre destination. Possibilité de carnets de 10 tickets soit 2,10€ le trajet.

La réservation est à effectuer auprès de la Communauté de Communes de Pornic au **02 40 21 80 40** du lundi au vendredi **AVANT 16h30**, en n'oubliant pas de nous informer d'un handicap éventuel.

## L'utilisation des remorques de transports

L'arrimage et le transport d'objets dans une remorque ne doivent jamais être effectués sans un minimum de précautions, même sur de courts trajets. Un élément ou le contenu complet d'un chargement mal arrimé, peut se transformer en projectile ou constituer un obstacle redoutable sur la chaussée. Il est important de se montrer particulièrement vigilant sur les conditions de chargement d'une remorque avant de prendre la route. A ce titre, il existe quelques règles simples à observer :

- **Respecter les capacités d'empports, la répartition de la charge et les caractéristiques de la plaque « constructeur » de la remorque, afin d'éviter toute perte de contrôle.**

- **Vérifier que le chargement transporté ne dépasse pas en largeur le véhicule tracteur et ne soit pas en débordement excès-**

**sif sur la partie arrière de la remorque, au risque de constituer un réel danger pour les autres usagers.**

- **Utiliser des sangles d'arrimage à cliquets. (Bannir la ficelle et le cordage qui ne permettent pas d'assurer une tension permanente du chargement).**

- **Privilégier le filet de maintien pour le transport de matériaux ou déchets légers (ex : feuillage / tontes de pelouses, cartonnage).**

- **Vérifier la pression des pneumatiques, en fonction du chargement transporté.**

- **S'assurer du mécanisme de verrouillage de l'attelage et du bon fonctionnement des connections électriques, (feux de change-**

**ment de direction, feux de position, feux de gabarits, feux stop, éclairage de la plaque d'immatriculation).**

**Ces quelques gestes simples peuvent éviter des accidents aux conséquences graves.**

Les services de **POLICE MUNICIPALE** et de **GENDARMERIE** peuvent opérer des contrôles spécifiques et sanctionner les comportements à risques, notamment à proximité de la déchèterie de la Génrière, conformément aux dispositions du code de la route en la matière.

# tribune

En application de l'article 9 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux.

## Groupe Vivre La Plaine

Nous remercions tous les plainais qui ont voté pour la liste « Vivre la plaine ».

Ces électeurs nous ont accordé leur confiance afin de mener à terme notre programme.

D'ores et déjà la nouvelle équipe municipale, composée de 27 personnes, est au travail pour répondre aux besoins des plainais, afin de leur offrir une qualité de vie agréable et un bien vivre ensemble. Elle est à l'écoute de tous ses membres pour que toutes les idées soient échangées.

La municipalité est à l'image des changements visibles sur la commune. En effet grâce à la précédente, le bourg prend une nouvelle dimension, plus dynamique, plus moderne avec des nouveaux outils de communication et de culture.

Ces changements sont la résultante d'une anticipation réelle, en lien avec l'augmentation démo-

graphique de la commune, qui comptera plus de 5000 habitants à l'horizon 2020.

Des ZAC, autour du centre bourg, destinées à l'habitat, seront créées dans les prochaines années, regroupant plus de 350 logements. L'environnement et la qualité de vie seront au cœur de nos préoccupations pour tous les projets menés.

Nous renforcerons également le développement sportif et associatif de la commune, afin d'offrir aux plainais un pôle attrayant de loisirs et de divertissements.

Un lien sera créé avec les acteurs économiques, véritables moteur de l'attractivité de notre territoire.

Notre enjeu est de créer pour tous les plainais, les enfants, les actifs, les retraités...un environnement scolaire, social, touristique, écono-

mique, culturel permettant à chacun de s'épanouir à la Plaine sur mer.

Michel BAHUAUD, Annie FORTINEAU, René BERTHE, Danièle VINCENT, Daniel BENARD, Séverine MARCHAND, Patrick FEVRE, Isabelle LERAY, Jean Pierre GUIHEUX, Caroline GARNIER-RIALLAND, Ollivier LERAY, Maryse MOINEREAU, Ludovic LEGOFF, Catherine DAUVE, Stéphane ANDRE, Meggie DIAIS, Benoit PACAUD, Murielle DOYEN, Pierre-Louis GELY, Josette LADEUILLE, Jacky VINET, Valérie ROUILLE.

## Groupe Un avenir pour La Plaine Ensemble

Au nom de la liste « Un avenir pour La Plaine ensemble », nous remercions nos électeurs de leur confiance. Nous, Thérèse COUEDEL, Jean GERARD, Vanessa ANDRIET, Nathalie BOISSERPE et Gaëtan LERAY siégeons aujourd'hui au Conseil Municipal, concrétisant ainsi notre engagement initial.

Notre équipe souhaite s'inscrire dans une démarche constructive tout en restant fidèle à l'esprit du projet défendu en vue des élections

de mars. A cet effet, nous participerons autant que possible à l'ensemble des 18 commissions municipales. Nous nous attacherons à y être des contributeurs actifs.

Par ailleurs, Vanessa ANDRIET siège également à la Communauté de Communes de Pornic. Jean GERARD, Nathalie BOISSERPE et Gaëtan LERAY sont présents dans 3 commissions communautaires. Dans ces instances, nous représenterons notre commune et veillerons à la cohérence

des intérêts municipaux et communautaires.

Nous souhaitons exercer notre mandat au service des Plainais(es) et restons donc à votre écoute. Vous pouvez nous faire part de vos questions ou remarques sur l'adresse mail conseil-lers-uaplpe@sfr.fr.

# associations

## L'école René Cerclé à Champs sur Tarentaine Marchal



C'est un magnifique projet mené par les élèves de CM1-CM2 et leur maîtresse Claudine Dubray pour rejoindre leurs correspondants de Champs sur Tarentaine Marchal, ville jumelée avec La Plaine sur Mer.

Pendant cette semaine, les enfants ont découvert un tout autre environnement : la montagne. Ils ont bu du lait frais, escaladé les volcans, arpenté un cratère, visité le musée de la Toinette. Ils ont aussi découvert ce que signifie **vivre**

**ensemble** et accepter de faire des compromis pour le bien être des autres ! Cette semaine fut dense, riche en émotions, que ce soit lors de l'ascension au Puy Mary ou lors de la course d'orientation. Les enfants de la Plaine ont pu rencontrer leurs correspondants, goûter les spécialités locales et la Truffade.

Grâce aux comités de jumelage des deux villes qui se sont fortement impliqués, à la Mairie, à l'association des parents d'élèves, au Conseil



Général et aux familles, les 33 élèves de l'école René Cerclé ont pu vivre une merveilleuse semaine et, ils n'ont qu'une hâte : recommencer.

**Contacts : école maternelle**

**02 40 21 00 75**

**école primaire 02 40 21 53 86**



## Association des Parents d'Elèves

Au cours de cette année scolaire 2013 / 2014, l'Association des Parents d'Elèves a pu aider les enfants de l'école René Cerclé à réaliser de nombreux projets en les finançant à hauteur de 4 400 € grâce aux actions menées (bar du forum, opération sacs Initiatives, tombola).

- sortie Puy du Fou ;
- sortie Sentier des Daims ;
- sortie Labyrinthe de Bouguenais ;
- projet Cantal ;
- sortie Château de Tiffauges ;
- sortie Petite Maison dans la Prairie ;
- achat de mobilier scolaire ;
- achat d'une machine à découper des formes sur tous supports ;
- dotation de 5 ordinateurs.

Je profite de ce bulletin pour remercier toutes les personnes qui nous ont aidés cette année au cours des différentes animations ainsi que les enseignants qui permettent aux enfants, par le biais des projets, de découvrir l'école autrement.

**Contact : Nicolas PINTAUD**

**02 51 74 23 95**

# associations

## École privée Notre-Dame APEL

Pour la deuxième année, les 184 élèves de l'école Notre Dame ont bénéficié d'une mise en lumière sur certains objectifs prioritaires.

L'équipe enseignante poursuit le projet pédagogique mis en place depuis deux ans :

- L'amélioration des connaissances orthographiques finalisée par un concours avec remise de prix.
- La maîtrise de l'outil informatique avec l'acquisition progressive du Brevet de la Petite Section au CM2.
- La motivation des élèves, avec des projets concrets pour développer la cohésion de groupe, l'implication de chacun : création d'un jardin d'école, travail de la couleur avec une plasticienne, formation d'une chorale...

Différentes activités et sorties viennent compléter les apprentissages vécus en classe.



*Les CP et CE1 ont créé un jardin avec les conseils de l'Association Hironnelle.*



*Tous les élèves de l'école élémentaire ont participé à l'opération Pommes et Pain qui a permis de faire un don pour la reconstruction d'une école aux Philippines.*



*Les CM1 et CM2 ont découvert des œuvres d'art contemporain lors d'un circuit à pied dans Nantes, puis ils ont pénétré dans l'univers fantastique des Machines de l'île et du Carrousel des mondes marins.*

A tous ces projets, s'ajoutent l'apprentissage de l'anglais, de la Petite Section au CM2, les activités nautiques, les partenariats avec la bibliothèque municipale et la découverte chaque année d'un sport atypique : le futsal, en ce qui concerne cette année !

Merci aux associations OGEC et APEL, aux familles, aux élèves et à l'équipe éducative pour leur contribution à la réussite de cette année scolaire.

Rendez-vous au mois de septembre !

N'hésitez pas à prendre contact pour de plus amples renseignements auprès de M<sup>me</sup> Roland. Les inscriptions pour la rentrée 2015 débutent au mois de janvier.

**Contact : Tiphaine ROLAND 02 40 21 03 69**



Notre association a vécu des moments forts depuis la rentrée scolaire :

- Trois Troc'livres, un loto enfants le 24 Novembre 2013.
- Un Zumbathon le 7 Décembre 2013 (participation au Téléthon), une vente de sapins le 7 Décembre, deux collectes solidaires de textile usagé.
- La venue du Père Noël à l'école maternelle le 20 décembre 2013.
- Les nouvelles parutions du Petit journal des écoliers.
- Une soirée Paella le 1<sup>er</sup> Mars 2014.
- Le Carnaval, suivi d'un pique-nique et d'une Boum le 5 Avril 2014.
- Un pique-nique avec les parents le 8 Juin 2014 au Jardin des Lakas.

Les bénéfices dégagés ont permis de financer, entre autres, l'achat de modules de motricité, la réalisation d'un jardin potager, un projet d'aménagement de la cour primaire et divers achats par l'équipe.

Nous remercions les membres de l'association pour leur disponibilité et leur motivation, les parents d'élèves pour leur soutien et leurs messages de sympathie et les enseignantes pour tout ce qu'elles mettent en place pour les élèves.

Nous poursuivons en organisant de nouvelles manifestations telles que :

- La fête de l'école le 29 Juin 2014 à l'école primaire.
- La tenue d'un bar lors d'un concert au Jardin des Lakas le 23 Juillet 2014.
- Un concours de Pétanque le 26 Juillet 2014 au terrain des Cirques.
- Un loto le 8 Août 2014 à la salle polyvalente afin d'honorer notre rôle et nos missions.

Si votre enfant est scolarisé à l'école Notre Dame, que vous désirez faire partie de notre équipe sans cesse grandissante (16 membres pour cette année), n'hésitez pas à nous rejoindre !

**Contact : Mickaël JOLY 06 62 05 38 85**

**apelnotredame44770@gmail.com**

**APEL NOTRE-DAME - 6 rue de Préfailles - 44770 La Plaine Sur Mer**

## OGEC

Dynamisme, motivation, organisation sont les mots « clé » de l'OGEC pour gérer le mobilier et l'immobilier de l'école Notre Dame. Investissement de tous les moyens matériels et pédagogiques pour favoriser la mission de l'équipe enseignante auprès de nos élèves.

Nous invitons, au sein de l'OGEC, tous les parents qui désirent s'investir dans ces différentes actions pour accompagner au mieux nos enfants vers l'avenir.

**Contact : Marie-Alice FOUCHER 06 67 11 28 69**

## Le comité de jumelage

Cette 11<sup>ème</sup> année s'est déroulée aussi bien que les années précédentes.

Le bureau est resté à l'identique, et le Conseil d'Administration, composé de 18 membres, s'est réuni 9 fois. Chacun a pu s'exprimer et apporter son savoir pour l'organisation de nos événements.

Nous remercions tous les bénévoles, les hébergeurs, les commerçants et artisans, la municipalité et les employés communaux pour les aides qu'ils nous donnent pour la réussite de nos manifestations.

### Les activités 2013

Deux grandes manifestations permettent aux bénévoles de nos deux communes de s'unir pour réussir ces temps forts de l'année.

La Fête de la Moule à Champs sur Tarentaine Marchal : le 7 Septembre.

Un temps magnifique en septembre 2012, hélas en 2013 ce ne fut pas le cas, pluie et orages nous ont accompagnés. Mais, malgré cela, la motivation de chacun, une organisation impeccable et une ambiance super sympa ont permis à 1000 Cantalou de déguster les moules plainaises, les frites, et les spécialités auvergnates.

Nous étions une trentaine de bénévoles Plainais à avoir fait le voyage en car, logés chez l'habitant. Les musiciens du Réveil Plainais avaient apporté leurs instruments. Ils ont mis une ambiance de feu dans la salle polyvalente pour éloigner le tonnerre. Nous y retournerons le 6 septembre 2014.

La soirée Auvergnate à La Plaine sur Mer : le 2 novembre.

En 2012, il faisait froid et, comme pour la fête de la moule, nous avons eu la pluie !

Le travail des bénévoles a été plus compliqué mais, malgré tout, ils ont réussi à servir 360 repas.

Pounti, aligot-saucisse et fromages du Cantal étaient au menu.

La soirée dansante, animée par un orchestre, n'a pas satisfait l'ensemble des danseurs.

Nous ferons mieux le 1<sup>er</sup> novembre prochain pour notre 4<sup>ème</sup> soirée auvergnate.

Nous avons été aidés par une quarantaine de Champsois venus avec leurs musiciens, afin de nous faire apprécier leurs spécialités. Nous les en remercions.

### Les autres activités 2013

Nous avons débuté l'année par un après midi récréatif en février avec Joseph COUGNASSE.

En mai des jeunes footballeurs du F.C.ARTENSE se sont déplacés pour un tournoi organisé par le F.C. OCEANE.

En mai et août se sont déroulées nos 2 soirées lotos, beaucoup de vacanciers en août.

En août Françoise et Henri, du Comité de Lecture, se sont rendus à Champs pour la Fête du Livre.

En septembre, nous avons participé au Forum des Associations. Quelques adhésions appréciables ont été enregistrées. Au vin d'honneur, nous avons offert de l'Avéze, apéritif du Cantal.

En décembre Gilbert et Sophie ont transporté des huîtres, des soupes de poisson et des vins de notre région à destination de nos amis cantalou qui apprécient ces produits pour les fêtes de fin d'année. Ils ont ramené dans leurs bagages des fromages du Cantal, du miel, pour les Plainais.

### Les activités 2014

L'année a très bien commencé avec un nouvel après-midi récréatif animé par Chris et Serge, 420 personnes ont pu se détendre, en écoutant les mésaventures de Cougnasse.

Très apprécié, nous lui avons demandé de revenir le 15 février 2015 pour la suite de ses mésaventures « Les vacances de Joseph Cougnasse et de sa famille au Cormier ».

Le week-end de Pâques, la Plaine sur Scène s'est rendue à Champs pour la dernière représentation de l'année de leur pièce « Le train sifflera ». Un vif succès pour nos acteurs plainais : 150 Cantalou étaient présents.

En mai, une trentaine d'enfants CM1-CM2 de l'école René Cerclé s'est rendu à Champs pour une semaine découverte du Cantal.



### Animations à venir

Le vendredi 1<sup>er</sup> août : loto à la salle des fêtes - Espace Sports et Loisirs.

Le 6 septembre, nous serons présents au Forum des Associations.

Le 6 septembre, une délégation se rendra à la Fête de la Moule à Champs sur Tarentaine.

Le 1<sup>er</sup> novembre, nous organiserons la 4<sup>ème</sup> soirée Auvergnate à La Plaine.

Vous pouvez rejoindre notre équipe, nous recherchons toujours des familles pour accueillir nos amis Champsois. N'hésitez pas à nous contacter ou nous rencontrer le 6 septembre au Forum des Associations.

Vous pouvez consulter notre site internet : [www.jumelage-laplainesurmer.fr](http://www.jumelage-laplainesurmer.fr) où vous trouverez d'autres informations et notre album photos.

**Contact : Vanina LEROUX 06 19 70 33 25**



# associations

## L'escale des bambins

Assistante maternelle, je fais partie de l'association « L'Escale des Bambins » depuis un peu plus d'un an.

J'ai fait la connaissance de collègues très motivées et dynamiques.

Elles organisent des manifestations (vide greniers, loto) pour récupérer de l'argent qui sert à offrir une sortie d'été (zoo) et un spectacle de Noël, avec la présence du Père Noël qui sort un cadeau de sa hotte pour chaque enfant accueilli.

J'apprécie surtout nos ateliers « motricité » du lundi où nous nous retrouvons avec les enfants dans une grande salle. Ils peuvent s'exprimer librement avec notre soutien. Nous disposons de notre propre matériel où les enfants peuvent grimper, sauter, rouler... Nous organisons aussi sur ces temps, des jeux, des rondes... Ils aiment y rencontrer les copains/copines. C'est super de les entendre rire ensemble !

Mes collègues proposent également un atelier « bricolage » les jeudis où les enfants créent de jolies petites œuvres. Papa, maman sont fiers de leur artiste en herbe !

**Contact : Laetitia PACAUD 02 51 74 87 21**

## La goutte d'eau



Créée en 1988, l'association « la Goutte d'Eau » a le souci d'aider des familles dans le besoin sur la commune de La Plaine sur Mer et des environs. Cette année nous avons financé le déménagement d'un couple en grande difficulté, ce qui lui a permis de retrouver un travail. Nous soutenons également des actions concrètes en Afrique, au Burkina-Faso. C'est dans le village de Godé Sabou de

5000 habitants, que nous avons pu participer à la construction de puits pour aider au maraîchage. Nous avons financé la pose de panneaux solaires. Nous avons aidé à la création d'une banque de céréales pour les agriculteurs du village. A Koubri, autre village, nous aidons le dispensaire avec la prise en charge du salaire d'une infirmière. La création de salles de classes et l'achat de fournitures scolaires ont permis aux enfants de venir plus nombreux à l'école.

Lors de l'assemblée générale de La Goutte d'eau, en mars 2014, un nouveau bureau a été élu afin de continuer nos actions.

Pour financer nos projets, nous pouvons compter sur nos 60 adhérents et sur les manifestations que nous organisons : quêtes, concerts au profit de l'association et vide-greniers.

Nous vous attendons nombreux le dimanche 29 juin à La Plaine, terrain des cirques, pour notre vide-greniers.

A très bientôt !

**« Toute goutte d'eau fait grandir ceux qui la reçoivent et ceux qui la donnent. »**

**Contact : Guillaume DE DIEULEVEUT  
lagouttedeau44@gmail.com**



Pour conclure, je dirais que « L'escale des Bambins » apporte de magnifiques moments d'échanges entre les enfants et les assistantes maternelles.

Delphine

## Amicale des retraités et sympathisants de la Côte de Jade

L'association a été créée en février 1975. Mr Jean-Claude HERVY en est le président depuis janvier 2006. Elle compte actuellement 363 adhérents.

L'amicale organise des réunions conviviales : jeux de cartes (belote, tarots, coinchée), pétanque, billard, banquets, sorties ; ainsi que des grands voyages en autocar et en avion.

Un grand voyage, croisière sur le Danube, a eu lieu du 20 mai au 1<sup>er</sup> juin 2013. 277 personnes ont participé aux voyages et aux sorties à la journée.

### PROGRAMME 2014

#### 1<sup>er</sup> semestre :

- Du 16 au 23 juin : découverte de Madère.

#### 2<sup>ème</sup> semestre :

- Le 6 septembre 2014 participation au Forum des Associations.

- Les 13 et 14 septembre « Le Château de Versailles et ses fontaines ».

- Le 20 novembre : sortie spectacle de Music-hall « la Belle Entrée ».

#### Et aussi :

- Le 10 octobre : repas dansant avec l'orchestre Damien DUCELLIER.

- Le 5 décembre : banquet de Noël avec l'orchestre Didier GILBERT.

- Le 31 décembre : réveillon avec l'orchestre Patrice JOUNIER.

Nombreux concours tout au long de l'année :

3 concours de pétanque, de coinchée, de belote et de tarots. La remise des trophées et coupes aura lieu le vendredi 19 décembre.

Fermeture de l'amicale du 19 décembre 2014 au 6 janvier 2015.

Rejoignez nous salle des Goélands, tous les mardis et vendredis après-midi de 14h à 18h - sauf juillet et août.

**Contact : Jean Claude HERVY**

**06 79 54 20 31**

**E-mail : hervy.evelyne@wanadoo.fr**



## Viêt Vo Dao

Le dimanche 6 avril les enfants du club de Viet Vo Dao de la Plaine sur Mer ont participé à la compétition technique et combat de l'école Thien Long Duong ceci à Thouarcé dans le (49) près d'Angers.

Etaient présents à la compétition :

- Johan Rousseau domicilié La Plaine sur Mer - 10 ans.
- Romane André domicilié La Plaine sur Mer - 9 ans.
- Sam Margueritte domicilié Tharon Plage - 11 ans.
- Enzo Marchal domicilié la Plaine sur Mer - 12 ans.
- TreCy Combeau domicilié Saint Michel Chef Chef - 11 ans.

Les gagnants :

- Enzo Marchal remporte une place de 1<sup>ère</sup> en technique à mains nues et une place de 2<sup>ème</sup> en combat.
- TreCy Combeau remporte une 1<sup>ère</sup> place en combat.
- Romane André remporte une 3<sup>ème</sup> place en combat.

Le président de l'association a félicité ses 5 pratiquants pour le courage de chacun et pour les résultats.



Contact : Bruno VITET 06 29 53 00 50

## Joalland équitation (anciennement Écurie de Joalland)

Julie, Christophe et toute leur équipe de bénévoles vous proposent de découvrir l'équitation. Toute l'année, enfant comme adulte, une multitude d'activités s'offre à vous :

- Balade en main ou en calèche,
- Cours baby poney à partir de 4 ans,
- Stage de découverte ou de perfectionnement à partir de 6 ans,
- Promenade en campagne et sur la plage,
- Accueil de groupe.

Nos élèves pratiquent leur passion dans une ambiance conviviale et nous réalisons chaque année de nombreux aménagements afin d'améliorer le confort et la sécurité de tous.

Certains cavaliers participent à des concours de sauts d'obstacles, de dressage et de concours complet.

Nous accueillons également vos chevaux en pension, nous effectuons les débouillages et valorisons les jeunes chevaux.

Gribouille, Chouquette, Roméo et tous leurs amis chevaux et poneys, vous attendent : chemin des perdris - route de la Prée, face au camping de la Renaudière. A bientôt.

Contact : Julie & Christophe DUBOIS 06 75 51 06 64 & 06 85 42 18 51  
ecuriedejoalland@orange.fr - www.joallandequitation.ffe.com



## Yoga harmonie Côte de Jade

Le yoga permet à l'être humain de découvrir toutes ses possibilités et de savoir les utiliser pour assumer avec lucidité et courage ses responsabilités familiales et professionnelles. Sa pratique régulière favorise une respiration plus profonde, une bonne circulation sanguine, une amélioration de l'action énergétique au niveau de chacun des organes. Sa pratique est adaptée à chacun selon ses possibilités du moment et ses limites. En respectant les étapes, ses capacités augmentent progressivement et les fonctions vitales se rééquilibrent.

L'association, créée en 2001, a plus d'une centaine d'adhérents qui suivent des cours à : Saint Brévin, Préfailles, Saint-Michel-Chef-Chef et La Plaine-Sur-Mer (le mardi de 10 h à 11 h 15 et de 19h00 à 20 h 15 à la salle du « Réveil plainais »). Ces cours de 12 élèves maximum sont ouverts à tous, un certificat médical étant exigé. Hors vacances scolaires, le cours de matinée est assuré par Catherine Désiré, professeur diplômée (02 40 39 29 25) et celui de soirée par Maria Govindin-Ramassamy (02 40 21 03 97). En complément, Catherine Désiré dispense à Saint-Brévin, une fois par mois, un cours de relaxation profonde et de visualisation « Yoga Nidra ».

L'association organisera deux séminaires animés par des enseignants renommés, l'un en novembre 2014, l'autre en février 2015 avec Babacar KHANE, Directeur de l'Institut International de Yoga.

L'association sera présente au forum des associations. Les cours reprendront le lundi 22 septembre.

Contact : [www.yogaharmonie44.org](http://www.yogaharmonie44.org)



# associations

## Association équestre « Ker Joalland »



Totalement indépendante du centre équestre de la Plaine, l'association équestre « Ker Joalland » a pris ses quartiers depuis 3 ans sur le site de l'élevage « Ker Joalland ». Cette association est depuis toujours affiliée à la Fédération Française d'équitation et son objectif premier est, de par sa situation privilégiée à quelques minutes de la plage et au centre d'un réseau de chemins, d'organiser toute l'année des randonnées à la demande des propriétaires de chevaux.

Partenaire du Comité Départemental de

Tourisme Equestre de Loire Atlantique, nous pouvons délivrer aux cavaliers indépendants les licences FFE et cela sans payer de cotisation préalable à un club.

L'association équestre « Ker Joalland » s'est aussi fixée pour mission d'assurer l'entretien et une retraite paisible pour les chevaux âgés. C'est pourquoi elle propose aussi des pensions aux près à nos vieux compagnons.

**« Alors si votre conception d'une relation plaisir avec le cheval rejoint la nôtre, appelez-nous. »**

**Contact : Marie-Françoise BOUTET 06 45 60 48 55**

**mail : kerjoalland@orange.fr**

**Site : www.ecuries-de-joalland.ffe.com**

## Jade Paddle Surf

Le week-end du 26 et 27 avril 2014, l'Association organisait la Jade Paddle Race.

Par rapport aux années précédentes, il fallait prendre en compte le gros coefficient de marée et accueillir au mieux un nombre croissant de participants. La Fédération Française de Surf nous ayant fait confiance en nous accordant la première étape de Coupe de France SUP race jamais organisée, tous les bénévoles étaient sous pression.

Côté météorologique, après un mois de "grand beau", l'anticyclone s'effondrait progressivement, une forte dépression était à l'horizon et tout en croisant très fort les doigts pour essayer de contrer les prévisions, nous cherchions toutes les solutions envisageables pour que le week-end ne tombe pas à l'eau, pour que toute l'énergie déjà dépensée ne l'ait pas été en vain... Ce fut certainement utile.

Grâce à la réactivité de la municipalité, dès le vendredi soir, nous prenions la décision de déplacer l'ensemble du site de compétition vers le fond du port du Cormier. C'est un abri naturel qui a longtemps été utilisé par les pêcheurs.

Nous savions que c'était le meilleur endroit pour évoluer avec les fortes rafales de Sud Ouest annoncées. La forte marée devenait notre alliée en recouvrant rapidement toute la zone. Le fond de la baie prenait alors l'allure d'un théâtre et la succession des courses offrait aux nombreux passants un spectacle de qualité. Coté sportif, nous avions la chance d'avoir Eric dans

la course. De passage à la maison entre la World Cup et le Championnat du Monde il pouvait, une fois de plus, affronter ses adversaires sur la plage de son enfance. Dix sept adhérents JPS44 étaient présents pour en découdre à côté du champion. Certains découvraient la compétition, certains étaient plus habitués à l'eau plate qu'à l'océan, certains étaient très entraînés, d'autres moins mais tous venaient pour passer une bonne journée.

La Course Technique se disputa en deux séries suivies d'une petite et d'une grande finale. A la mi-temps, les courses enfants et le Challenge Bic se déroulèrent dans la bonne humeur le long de la falaise, dans la zone la mieux abritée.

Le vent montait inexorablement.

Cécile, après une âpre bataille sur les trois tours de la finale filles, termine sur la deuxième marche du podium.

Dans la petite finale, sur trois tours, tandis que les plus prudents et les moins aguerris préféraient profiter du spectacle, nos "grands masters/kahunas" William, Jean-Baptiste, Patrice, Yannick tiraient leur épingle du jeu au milieu de la tempête. Vincent, lui, a pu juger des énormes progrès accomplis en mer en bouclant le parcours, tandis que Christophe n'osant pas forcer sur son genou encore fragile préféra abandonner avant la fin.

Benoit est qualifié pour la Grande Finale et termine à la 27<sup>ème</sup> place après cinq tours d'efforts.



## Tropp

### Tennis Raquette d'Or Plaine/Préfailles

Au mois de septembre dernier, reprenait la saison de tennis du TROPP. De nombreux jeunes commençaient une nouvelle année de formation technique d'apprentissage, sous la houlette de Gilbert Picquenard et de Eric Leroux.

Les cours ont lieu les après-midi des mercredis et samedis, avec une répartition des jeunes en fonction de leur âge et des qualités techniques individuelles.

Si les jeunes joueurs et joueuses participent à différents championnats, le club est heureux d'en accueillir de nouveaux afin d'enrichir les équipes qui jouent en championnat d'hiver (deux équipes cette année), en championnat d'été (une équipe), plus une équipe féminine.

L'entraînement reste le mardi soir pour les adultes.

Le grand tournoi open aura lieu du 19 au 27 juillet. Vous pouvez vous inscrire auprès de Daniel Legallou, juge arbitre :

Tél **02 40 65 37 57** ou mail: **daniellegallou@orange.fr**

Cette année, il sera possible de suivre des cours de tennis en juillet et août, à voir sur le tableau face aux courts.

Le Président du club, M. Roger Provost, souhaite à tous ses licenciés une bonne année sportive.

**Contact : Roger PROVOST 06 11 58 73 69**

**info@tropp.fr - www.tropp.fr**



Eric l'emporte en surfant magistralement chacune des vagues qui s'offraient sur son passage.

Nous noterons l'exploit de l'équipe Handi'Vision qui participait à sa première course de SUP. Sébastien guidé par Apehau n'a pas boudé son plaisir en participant à toutes les courses de la journée. Sportif de haut niveau, il a physiquement facilement surmonté les conditions extrêmes, avouant cependant, que c'était mentalement épuisant pour lui qui ne voit pas les vagues... Nous sommes vraiment heureux de compter Seb et Apehau parmi les licenciés JPS44 !

Dans la soirée, toute la troupe des concurrents et des bénévoles se retrouva pour discuter autour d'un verre et partager le banquet. Il nous restait à prendre une décision au sujet de la course de longue distance prévue le lendemain. Notre ami Florent, le sage marin, s'exprima de manière laconique : "sortir par 40 noeuds, c'est pas sérieux". La course fut annulée.

Toute l'équipe Jade Paddle Surf 44 imagine déjà l'édition 2015 !

**Contact : Joëlle TERRIEN 06 72 72 42 82**

# associations



## Océane Football Club

**L'OCEANE FOOTBALL CLUB** est née suite à la fusion en 1995 des Clubs FCMT St Michel Chef Chef et ESPPS La Plaine-Préfailles.

Elle compte, pour la saison 2013/2014, 216 licenciés, dont 105 Jeunes de 6 à 20 ans.

L'école de football (U6 à U13) est labélisée FFF Bronze. En 2013, nous avons obtenu le « Challenge de l'Arbitrage ». En mai 2013 les U15 ont accédé au plus haut niveau départemental (DSD).

Nous organisons des stages de football pour tous les jeunes de 9 à 13 ans licenciés et non-licenciés. Ils sont encadrés par notre éducateur-entraîneur, Pascal TERRIEN et ont lieu en mars, mai, juillet, août et octobre 2014.

**Renseignements sur le site de l'OCEANE FC : <http://oceanefc44.footeo.com/>**

Nous organisons, le 1<sup>er</sup> mai, un tournoi annuel U11 et U13 au stade de la Viauderie à Saint Michel chef Chef ainsi qu'au stade municipal de La Plaine sur Mer.

Nous recherchons également dirigeants et accompagnateurs pour toutes nos équipes, ainsi que des joueurs (garçons et filles) dans toutes les catégories, nés avant 2010.

Les 12 juillet et 16 août prochains auront lieu nos traditionnelles fêtes de la moule - Place du Marché à Tharon Plage.

### Contacts :

**Joël RONDINEAU 06 60 71 89 53 - [joel.rondineau@free.fr](mailto:joel.rondineau@free.fr)**

**Chantal LABARRE 06 32 82 22 58 - [labarre.chantal@wanadoo.fr](mailto:labarre.chantal@wanadoo.fr)**

**Adresse Mail : [oceanefc.44@free.fr](mailto:oceanefc.44@free.fr) - site Internet : <http://oceanefc44.footeo.com>**



## Magic forme en Pays de Retz

L'association Magic Forme Pays de Retz propose des activités pour tous les âges. Elle a commencé par des activités d'expression corporelle pour les enfants âgés de 6 à 12 ans sur la commune de la Plaine/Mer (il y a 19 ans).

Depuis 13 ans, l'association s'est développée sur des activités pour adultes, séniors et vers la jeunesse par la présence de nouveaux besoins sur le secteur. Depuis 3 ans, elle s'est également développée sur le Pays de Retz, et compte environ 650 adhérents sur le territoire dont 320 adhérent(e)s plainais(es).

Aujourd'hui, l'Association Magic Forme Pays de Retz propose sur la commune de la Plaine/Mer des activités sur différents jours de la semaine avec des horaires adaptés et pour tous.

Les nouveautés de l'année étaient : Dos en forme, Zumba Sentao, News Style pour les 9 ans et +, deux groupes de Hip Hop pour les 7 à 10 ans et l'autre pour les 11 ans et + et la Zumba Kids à partir de 6 ans.

L'association essaie de répondre au mieux aux besoins des adhérents et met en place des nouveautés, chaque année, pour éviter d'installer une routine.

Elle reste innovante et souhaite continuer dans ce sens.

Venez participer à une séance pour essayer (séance gratuite) l'activité qui pourrait vous convenir. Les inscriptions se font tout au long de l'année.

L'association sera présente au forum des associations de la Plaine/Mer le 6 septembre. Vous pourrez y découvrir les activités de la saison 2014-2015.

Les séances se font dans la bonne humeur et dans la convivialité, pour tous renseignements complémentaires au **06.36.87.84.07** ou au **06.31.51.64.49** ou par adresse mail : **[magic-forme@sfr.fr](mailto:magic-forme@sfr.fr)**

Un site pour retrouver le planning des activités et des horaires et autres renseignements : **<http://nicolashesson.zumba.com>**

**Contact : Nathalie BOISSERPE 06 36 87 84 07**



## A.E.P.P.R.

### Association Entretien Physique du Pays de Retz

L'AEPPR/RETZ GYM est présente sur Pornic depuis 1986. Aujourd'hui c'est 700 adhérents qui sont répartis sur La Plaine S/Mer, Ste Marie S/Mer, Le Clion S/Mer, Arthon en Retz, Paimbœuf, Ste Pazanne, St Père en Retz, Bourgneuf en Retz, St Cyr en Retz. Cette année le nombre d'adhérents a considérablement baissé faute de salle pour notre cours ZUMBA enfants et l'arrivée d'une nouvelle animatrice pour les adultes.

A ce jour l'AEPPR/RETZ GYM présente les cours suivants : RENFORCEMENT MUSCULAIRE, STEP, PILATES, GYM DOUCE, EQUILIBRE SENIOR, COUNTRY, AQUAGYM, ZUMBA ADOS/ADULTES sur 2 cours le mercredi et le jeudi soir de 20h à 21h à Ste Marie et St Père en Retz.

A la Plaine S/Mer les cours de Patricia TRANCHANT (renforcement musculaire), et ceux de Stéphanie LOQUET (STEP), sont toujours assidûment suivis. La saison 2013/2014 le nombre d'adhérents a encore augmenté ! Malheureusement la saison 2014 /2015 verra la fermeture des cours de STEP que nous remplacerons par une autre discipline.

Nous avons ouvert un 2<sup>ème</sup> cours de « GYM méthode PILATES » et l'année prochaine nous en ouvrirons un 3<sup>ème</sup>.

Nous espérons continuer à développer notre association afin d'ouvrir, à tous publics, ces cours ou chacun peut trouver « son équilibre » pour une cotisation qui reste très raisonnable : 70€ en 2013 /2014.

Merci encore à la Mairie de LA PLAINE S/MER qui nous aide à promouvoir le sport pour tous sur sa commune.

**Contact : Michèle GLENAT 06 79 22 20 64**

# associations

## APLP

### Association des Plaisanciers de La Plaine sur Mer



Comme chaque année, l'Association des plaisanciers organise deux sardinades (les samedis 12 juillet et 16 août). Ces sardinades rencontrent chaque fois un franc succès et rassemblent sur le port de Gravette plaisanciers, touristes et plainais.

Au-delà de ces deux événements estivaux, deux sorties sont organisées, l'une le 5 juillet concerne la découverte du Golfe du Morbihan en vedette. 83 personnes ont déjà retenu leur

place dont 33 plainais. L'autre, réservée aux adhérents permettra de visiter, avant son départ de la Rochelle, l'Hermione, navire de guerre français en service de 1779 à 1793, qui a conduit le marquis de La Fayette aux États-Unis en 1780.

L'APLP est présente dans les assemblées et réunions locales (conseil portuaire, comité de pilotage du port de Gravette etc.). Adhérer à l'APLP c'est devenir acteur dans la gestion annexe de la plaisance au port de Gravette et pour l'abri du Cormier ; c'est également mieux se connaître et partager ses expériences avec d'autres passionnés de la mer.

**Contact : E mail : [asso.plaisanciers.laplaine@hotmail.fr](mailto:asso.plaisanciers.laplaine@hotmail.fr)  
Antoine VAIDIE 06 85 89 85 96 ([anthe.vaidie@hotmail.fr](mailto:anthe.vaidie@hotmail.fr))  
Jean Pierre CORGNET 06 70 83 84 78 ([jpcorgnet@free.fr](mailto:jpcorgnet@free.fr))  
Yannick LEMINOUX 06 34 20 08 99 ([yannick.leminox@orange.fr](mailto:yannick.leminox@orange.fr))**

## Abacada

**Envie de découvrir ou d'approfondir la pratique d'un instrument ?**

ABACADA propose de vous faire évoluer au sein d'une équipe sympathique, dans une ambiance passionnée et chaleureuse.

Vous trouverez sur le site [www.abacada.fr](http://www.abacada.fr) toutes les informations concernant l'école de musique ainsi que des documents en téléchargement comme le règlement intérieur, la feuille d'inscription, la circulaire de rentrée... Si il vous manque encore quelque chose, n'hésitez surtout pas à prendre contact avec nous.

L'Ecole de Musique ABACADA existe depuis 2005. L'association est créée dans le but de proposer aux habitants de la Plaine sur Mer et ses environs un enseignement musical diversifié. Batterie, guitare, piano et violoncelle y sont enseignés.

### **Aujourd'hui, Abacada ?**

C'est une école associative riche d'un nombre d'élèves qui augmente régulièrement. On y enseigne actuellement batterie, basse, guitare, piano, chant, violoncelle, violon et accordéon chromatique.

### **Des doigts qui vous démangent ?**

### **Des envies de jouer et d'apprendre un instrument ?**

**Aller hop ! Venez nous rejoindre !**

**Contact :**  
**Didier GAUBERT 06 76 20 94 06**  
[ecole.abacada@gmail.com](mailto:ecole.abacada@gmail.com)



## ACALP

(Association des Commerçants Artisans de La Plaine sur Mer)



Notre association regroupe une partie des acteurs économiques de la ville pour vos travaux, services et alimentation.

Elle organise, pour la troisième fois, le tir à la corde, fête de village conviviale, le 6 juillet au jardin des Lakas.

Venez passer une journée de détente ou sportive et déguster les premières moules de bouchot accompagnées de muscadet.

**Contact : Gildas GUILLOU 02 40 21 50 12**  
[contact@lesbouchersdoubles.fr](mailto:contact@lesbouchersdoubles.fr)

## La Plaine sur scène



Cette année la troupe « La Plaine sur scène » s'est transportée au Far West dans un décor de saloon pour 8 représentations. Les spectateurs, très nombreux, ont pu rire et savourer les duels de cow-boys.

La troupe compte 35 membres qui, grâce à leur disponibilité et motivation, vous offrent un spectacle de qualité où la bonne humeur est au rendez-vous.

Elle remercie tous les commerçants et artisans qui participent à leur manière au déroulement de cette saison théâtrale ainsi que la municipalité et le comité de jumelage pour leur participation au week-end à Champs sur Tarentaine Marçal.

Pour l'année prochaine, nous invitons tous les Plainais qui ne nous connaissent pas à venir nous découvrir. Et un grand merci à notre fidèle public.

Théâtralement, La Troupe de la Plaine sur scène.

**Contact : Véronique FOUCHER 02 40 82 99 55**

# associations

## Les comédiens en herbe



L'atelier théâtre vous propose ses cours de théâtre, mime, improvisation, travail de la voix, montée sur les planches ... avec à la clé un spectacle de fin d'année.

Les cours (sauf vacances scolaires) :

- Le mardi de 17h30 à 19h : CE2/CM1/CM2.

- Le mercredi :

- de 13h45 à 15h - CP/CE1

- de 15h à 16h30 - 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup>

- de 16h30 à 18h - 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>

- Le vendredi de 18h à 20h - 16 ans et plus.

**Contact : Véronique FOUCHER**  
**02 40 82 99 55 ou 06 30 35 55 98**

## Club de lecture

Vous aimez lire ? Venez donc échanger vos idées, vos ressentis, vos émotions avec nous. Une fois par mois nous nous réunissons soit dans notre local, soit à la bibliothèque. Nous partageons et débattons de nos coups de cœur en toute convivialité.

En mai, notre vide-bibliothèque favorise les échanges. Les chineurs peuvent y faire de très belles découvertes.

Au fil de l'année nous participons à des rencontres avec les clubs de lecture du secteur, et projetons de recevoir des auteurs originaires des Pays de la Loire pour des séances de lecture enrichissantes...

**Contact : Mireille CARO 02 51 74 17 76**



## L'envol de la couvée



Encore une fois ils se sont réunis, pour votre plus grand plaisir, et le leur bien sûr.

Toujours présents, ils ont travaillé de décembre à mars afin de créer un superbe char, admiré tout au long du parcours, lors du défilé au carnaval de Pornic.

Le thème de cette année, choisi d'un commun accord, après une assemblée générale, s'intitule « SUR UN AIR DE VIOLETTES »

Quelle surprise et quelle chance d'être en accord avec les 100 ans de LUIS MARIANO !

Les corsos fleuris ou défilés de cette année se dérouleront les :

14 juillet - La Plaine sur Mer

19 juillet - Saint Brévin les Pins

3 août - Pornic

10 août - Saint Brévin l'Océan

15 août - Préfailles

16 août - La Bernerie en Retz

Un petit rappel pour vous inviter à vous joindre à nous.

Vous savez travailler le bois, la soudure, l'électricité, la couture, vous êtes habile de vos mains, alors rejoignez-nous dans un cadre agréable et convivial. Vous pouvez aussi juste venir pour danser lors des défilés, ou décorer le char, c'est très agréable et nous sommes fiers de notre travail final.

**Contacts : Marie Annick MORANTIN 02 40 21 56 45**  
**carnavalierslaplaine@free.fr**

## Atelier des goélands



L'association, fonctionnant sur les deux communes de La Plaine sur Mer et de Préfailles, continue ses activités.

Cette année encore, des cours ont été dispensés :

- cours de dessin par M<sup>me</sup> Daniska, deux lundis après-midi par mois,

- cours d'aquarelle par M. Crawley, un mercredi entier par mois.

Les adhérents pouvaient également, une fois par mois, assister à des ateliers dirigés où les expériences diverses étaient partagées.

Outre ces activités artistiques, de nombreuses fêtes et arrosages ont encore émaillé cette année et permis la rencontre et le partage.

Nos expositions (aux Lakas lors de la fête des plantes, à l'office du tourisme, aux 4Z'A...) rencontrent un grand succès. De nombreux messages de félicitations et de constats d'une amélioration constante de la qualité des œuvres exposées nous encourage

ment à poursuivre nos efforts et nos recherches.

Notre sortie annuelle sur deux jours, à la Biennale Internationale d'Aquarelle organisée à Saint Pol de Léon nous a permis de rencontrer de grands artistes et d'admirer leurs magnifiques aquarelles.

Lors du concours de peinture qui a eu lieu le 9 juin à La Rocheservière, l'association a remporté le prix de l'association la mieux représentée, le premier prix de dessin et le deuxième prix d'aquarelles.

**Contact : Régine LAUDRIN 02 40 21 07 26**  
**regine.laudrin@free.fr**

# associations

## Paus'créative



L'Association existe depuis 2 ans et compte aujourd'hui 25 adhérentes.

Elle propose des activités de loisirs créatifs les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis et jeudis, de 14h à 17h, animées par Mme Lydia Beillevvert. Les adhérentes réalisent des objets de décoration en utilisant différents matériaux comme le bois, le papier, la mousse, la feutrine, les tampons pour faire des réalisations en 3D, etc... et apprennent différentes techniques sous les conseils de Lydia.

Pour toutes informations complémentaires et inscriptions contacter M<sup>me</sup> Lydia Beillevvert au 02 40 21 57 70. L'association propose également des activités de cartonnage et d'encadrement tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis de 9h à 17h animée par Mme Pierrette Picquenard.

Les adhérentes créent des encadrements pour mettre en valeur leurs photos et autres images ainsi que des cadres selon leur propre imagination. Elles réalisent des objets en carton de toutes sortes avec Pierrette.

Pour toutes informations complémentaires et inscriptions, sur les activités cartonnage et encadrement : M<sup>me</sup> Pierrette Picquenard au 02 51 74 84 97.

**Contact : Nathalie BOISSERPE 06 63 30 31 78**

## Le réveil plainais

Batterie-Fanfare, Majorettes et Ecole de musique.

L'année 2014 ressemble aux précédentes : le calendrier des sorties est bien rempli avec toujours autant de carnivals, de festivals...

Nous espérons vous rencontrer lors des différentes prestations.

Notre école de musique accueille vos enfants à partir de 7 ans pour l'apprentissage du solfège et/ou d'un instrument de musique (tambour, clairon, trompette, cor de chasse, xylophone...).

L'école de majorettes et danseuses encadre vos filles, à partir de 6 ans, pour leur apprendre le maniement du bâton et, à partir de 12 ans pour les danseuses. Les préinscriptions pour la rentrée prochaine peuvent se faire dès maintenant. Les rendez-vous du second semestre, à ne pas manquer :

- le samedi 9 Août pour notre traditionnelle Fête de la Moule à Port-Giraud,
- le samedi 6 Septembre nous serons présents au Forum des Associations,
- le dimanche 23 Novembre aura lieu la Sainte-Cécile, Sainte Patronne des musiciens. Nous défilerons, comme chaque année, dans les rues de La Plaine/Mer,
- le samedi 6 Décembre 2014, nous organiserons notre loto annuel.

N'hésitez pas à venir nous encourager lors des manifestations estivales !

**Contact : 06.37.97.93.48**

**lereveilplainais44@orange.fr**

**<http://www.bfparade-lereveilplainais.fr/>**



## Connaissances du Pays de Retz

**Les 12 et 13 juillet la salle des fêtes** - Espace Sports et Loisirs accueillera, une nouvelle fois, pour un marché artisanal, les artistes et artisans de l'association «**Connaissances du Pays de Retz**».

C'est une belle palette d'œuvres qui y sera présentée, puisque cette Association a pour objectif de mieux faire connaître les réalisations de ses adhérents, une quarantaine au total, tous issus de notre région.

Ils exercent leurs activités dans les domaines les plus divers, puisque l'association regroupe peintres, écrivains, sculpteurs, décorateurs, créateurs de bijoux et objets de décoration, maquettes en bois, et marqueterie.

Un excellent but de promenade à envisager pour ces dates !

*L'exposition sera ouverte de 10 à 18 heures. Entrée libre.*

**Contact : Jean Claude PELATAN 06 82 08 30 56**

**jc.pelatan@orange.fr - [www.connaissancesdupaysderetz.com](http://www.connaissancesdupaysderetz.com)**



## AMAP

L'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) propose, sur contrat, des produits biologiques locaux (légumes, laitages, viandes, œufs, pain, fruits, ...).

Renseignements : 02 40 21 01 22 ou 06 86 25 99 87.

**Contact : Claude LECOINTE 06 70 42 07 86**

## Jazz Art

L'association Jazz art propose le mardi soir à la Plaine sur mer (de 20h à 21h) des séances de barre au sol. Cette année nous comptons 17 adhérents.

La barre au sol est un cours classique, au sol, pour débutants (dès 12 ans) et confirmés.

La séance se compose d'exercices en séries très simples, pour favoriser l'allongement et le renforcement des muscles. Les différents exercices ont pour objectifs de :

- renforcer la musculature posturale,
- renforcer la tenue du dos,
- renforcer les articulations et les assouplis,
- éviter les maux de dos du quotidien,
- et travailler la gestuelle dans l'amplitude.

En fin de séance Fabienne TRUIN, notre professeur et présidente, propose un moment de stretching.



**Contact : Fabienne 07 86 43 16 55**

## Sel de Jade



(Système d'entraide local)

Le Système d'Entraide Local, S.E.L. de Jade regroupe 75 adhérents (51 femmes et 21 hommes). Les Selistes se rencontrent chaque 2e mercredi du mois, à 19h30, salle des Goélands.

Le principe du S.E.L. est basé sur le constat que toute personne possède des compétences, des moyens, du temps qu'elle peut échanger avec les autres. A travers ces échanges notre but est de favoriser l'entraide, dans un climat de confiance et de solidarité et de créer du lien entre les personnes.

Au sein du S.E.L. DE JADE ces échanges, se concrétisent de différentes façons : les aides ou services donnés, les propositions d'ateliers par certains sélistes et la participation d'autres sélistes à ces ateliers, les prêts de matériels et les rencontres mensuelles qui permettent de mieux se connaître dans une ambiance conviviale.

En ce qui concerne les échanges de services, il ne s'agit en aucun cas de demander ou de réaliser des chantiers importants mais, des coups de main pour des petits travaux. Il n'y a pas de circulation d'argent. Pour compenser un service rendu, la monnaie d'échange EST LE TEMPS.

En période estivale, le S.E.L. ne fait pas de pause, les selistes continuent d'échanger des services. Par contre il n'y a pas de rencontre mensuelle en juillet et août.

L'équipe d'animation, composée de Marie-Chantal Dajoux (06 10 95 06 67), Jacqueline Bernardeau (02 40 21 96 90), Thérèse Couédel (06 74 88 81 34), Roselyne Vallalta, Philippe Dehaut et Marie-Andrée Riboulet, donne rendez vous pour la prochaine rencontre le mercredi 10 septembre à 19h30.

**Contact : Thérèse 06 74 88 81 34 ou  
Jacqueline 02 40 21 96 90 seldejade@gmail.com**

## UNC

### Quels sont les buts poursuivis par l'UNC ?

L'UNC accueille toutes les générations du monde combattant sans distinction d'opinion, de race ou de religion pour :

- rassembler les hommes et les femmes qui ont porté l'uniforme pour la défense de la France pendant les conflits ou au titre du service national, les veuves d'anciens combattants et les veuves et orphelins de guerre,
- maintenir et développer les liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité qui existent entre tous ceux qui ont participé à la défense de la patrie,
- agir pour la défense des intérêts du monde combattant,
- perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France,
- contribuer au devoir de mémoire et à la formation civique des jeunes générations,
- participer à l'esprit de défense par son témoignage et ses réflexions.

L'Union Nationale des Combattants rassemble des **anciens combattants**, des **victimes de guerre** et des **soldats de France** qui ont servi leur pays. Ils ont donc naturellement vocation à faire entendre leur voix sur tous les problèmes de société, de ses valeurs et de la vie de la cité.

Chaque année l'UNC réfléchit sur un thème d'**action civique** et les conclusions sont présentées aux adhérents à l'occasion du congrès national.

Ces dernières années, les sujets suivants ont été abordés :

- la famille aujourd'hui et demain,
- l'engagement citoyen dans la nation et en Europe,
- la place de l'UNC dans la nation,
- l'esprit de défense,
- être citoyen français en 2014,
- présence et action de la France dans le monde.

Soucieux d'entretenir le souvenir de leurs frères d'armes morts pour la France, ils participent en leur mémoire aux journées nationales du souvenir.

**Contact : Joël LOGERIE  
02 40 21 08 74**



# associations

## Don du sang



Le sang est indispensable au fonctionnement du corps humain.

Rien ne peut le remplacer, c'est pourquoi le don de sang est si important. Composé de globules rouges, de plasma, de plaquettes et de globules blancs, il permet à l'EFS de fabriquer et distribuer des produits sanguins labiles. Les dons de sang permettent de soigner chaque année un million de malades.

### Le don de sang total

Le don de sang dit « total » est le don le plus courant. Après le prélèvement, les trois principaux composants sanguins - plaquettes, plasma et globules rouges sont séparés.

Pour donner son sang, il faut être **majeur et avoir entre 18 et 70 ans**.

### Comment ça se passe ?

On prélève entre 400 et 500 ml de sang, en fonction du volume sanguin du donneur. **Une femme peut donner son sang 4 fois par an, un homme 6 fois, en respectant un délai d'au moins 8 semaines entre chaque don. Les donneurs de groupe O**, dits « donneurs universels », sont particulièrement recherchés car leur sang peut être transfusé à un très grand nombre de patients. Toutes les précautions sont prises pour garantir la sécurité du donneur. Le volume prélevé est ajusté en fonction du volume sanguin circulant, et une personne en bonne santé récupère rapidement le volume sanguin ou plasmatique prélevé. Cependant, certaines personnes peuvent ressentir une sensation de malaise pendant ou après le don. Il s'agit le plus souvent d'une réaction de l'organisme appelée « malaise vagal ». Il est important de boire avant le don, puis après, afin d'aider l'organisme à récupérer rapidement. L'entretien avant le don vérifie votre état de santé car les personnes ayant des maladies cardiovasculaires ne doivent pas donner leur sang. Avant un don par aphérèse, un document d'information spécifique vous est remis vous informant des risques, même les plus rares, liés au prélèvement.

Il existe d'autres formes de don, dits « **par aphérèse** », qui font appel à une technique plus spécialisée : au moyen d'un séparateur de cellules, les différents composants sanguins sont triés. Seul celui dont on a besoin est prélevé et les autres sont restitués au donneur.

### Le don de plaquettes

Lorsque la maladie (leucémie, aplasie médullaire) ou les traitements lourds (chimiothérapie, radiothérapie) empêchent la fabrication de cellules sanguines par la moelle osseuse, le malade est dit en aplasie. La transfusion régulière de plaquettes permet alors d'éviter les risques d'hémorragies mettant en jeu la vie des malades. Pour donner ses plaquettes, il faut être **majeur et avoir entre 18 et 65 ans**.

### Comment ça se passe ?

Le sang prélevé est séparé en ses différents composants. Les plaquettes sont alors collectées dans une poche pouvant contenir jusqu'à 650 ml, soit environ 6 fois plus que lors d'un don de sang total. Ainsi, un seul don permet de répondre aux besoins d'un malade ! Les plaquettes ne se conservent que 5 jours : pour faire face aux besoins, des dons réguliers sont donc indispensables.

**On peut donner ses plaquettes jusqu'à 12 fois par an, en respectant un intervalle d'au moins 4 semaines.**

Prochaine collecte à LA PLAINE SUR MER - Salle des fêtes  
Espace Sports et Loisirs jeudi 23 octobre de 16h à 19h30.

**Contact : Claude ZANAZZO 02 40 21 55 63  
www.dondusang.net**





La moule...  
Savourez **LA PLAINE !**



Les Mytilculteurs de la Plaine sur Mer  
vous souhaitent une excellente dégustation....



## Moules à la sauce rose

**Recette simple à réaliser et à déguster lors d'une journée ensoleillée.**

### Pour 4 personnes

- Prenez 3 litres de moules de bouchot,
- Les faire ouvrir dans un faitout à feu vif, avec un verre de vin blanc et une noisette de beurre,
  - Les retirer dès qu'elles sont ouvertes,
  - Les mettre en demi-coquilles et les ranger dans un plat,
  - Filtrer le jus de cuisson,
  - Monter une mayonnaise, y ajouter une petite boîte de concentré de tomate et de l'ail, du poivre puis y ajouter le jus de cuisson des moules afin d'obtenir une sauce plus ou moins épaisse,
  - Verser cette sauce sur les moules et mettez au frais.

*Recette proposée par Nelly et Thierry BITARD – Nethymoules Bitard Earl*



# diminutifS

La Plaine sur Mer - 02 40 21 58 09  
Rue de l'Eglise

Saint-Brévin les Pins 02 40 27 22 71 • Tharon Plage 02 40 27 83 08  
Pornic 02 40 82 09 00 • Paimbœuf 02 40 27 25 76

## MAISONNEUVE Tony

Neuf et Rénovation

### Menuiserie - Charpente

Cloisons sèches, bardage, terrasse bois, isolation  
Menuiserie PVC/Bois/Alu

1 rue du Pont de la Briandière - 44770 LA PLAINE SUR MER

Port. 06 32 40 76 74

Tél. 02 40 21 58 26

maisonneuetony44@hotmail.fr

# BOUCARD STÉPHANE



• **PLOMBERIE**

• **CHAUFFAGE**



• **COUVERTURE**

• **ZINGUERIE**



• **ÉNERGIES  
RENOUVELABLES**

9, impasse des Fleurs  
44770 La Plaine sur Mer

02 51 74 87 26



www.boucard-plombier-couvreur.com

• Taille

• Tonte

• Elagage

• Abattage • Gazon

• Plantation • Clôture, Dallage...

## Bourmeau Ludovic PAYSAGE

Créations et entretiens  
d'espaces verts

Tél./Fax

ZA de la Gateburière

Rue de Bernier

www.bourmeau-paysage.com • contact@bourmeau-paysage.com

02 40 21 57 64

44770 LA PLAINE sur MER

## MAÇONNERIE LUCAS E.

Neuf - Rénovation - Couverture - Clôture

Port Giraud - LA PLAINE SUR MER - 02 51 74 86 37

lucas.emmanuel44@orange.fr

### SPÉCIALISTE DE L'IMMOBILIER

02 40 82 31 99 www.groupe-aircia.fr

## AIRCIA GROUPE

AIRCIA  
CONCEPT  
AIRCIA  
PROMOTION  
AIRCIA  
REBEYROL  
AIRCIA  
NTES  
AIRCIA  
HOLLAND



### RÉNOVATION DE L'HABITAT

ELECTRICITÉ - PEINTURE - AGENCEMENT

POSE DE SOL - SALLE DE BAIN - PLACO

MAINTENANCE HOTELIÈRE

## RETZ-NOVATION

Franck DEBEUGNY  
retznovation@orange.fr

06 99 01 35 03

15 rue du Jarry  
44770 La Plaine sur Mer

## global informatique

• VENTE  
• MATÉRIEL  
• INSTALLATION  
Professionnels  
& Particuliers

06 76 29 90 99 contact@global-informatique.fr

BONIFAIT David Gérant - 3 rue de Bernier - 44770 LAPLAINE SUR MER - www.global-informatique.fr

## Néthymoules Bitard (EARL)



ELEVEURS - EXPÉDITEURS

Moules de Bouchot

Captages de Nassains



3 Zone Conchylicole "Le Marais" 44770 La Plaine sur Mer

Tel./fax 02 40 21 06 71 - 06 76 47 84 02



## GARAGE FOUCHER



RENAULT

VENTE NEUF ET OCCASION

MÉCANIQUE - TÔLERIE - PEINTURE

DÉPANNAGE

Zone de la Basse Musse - LA PLAINE SUR MER

Tél. 02 40 21 50 08

## Le Panoramique de la Prée

Spécialités  
de Poissons

Restaurant

Place de la Prée - 44770 LA PLAINE SUR MER

☎ 02 40 21 50 13 - Fax 02 40 64 89 54

www.le-panoramique-de-la-pree.com



Restaurant  
Crêperie  
Bar

## Café de la Tara

Face à la mer

Spécialité :  
Grillades sur pierre de lave  
Moules frites

227 bd de la Tara  
44770 La Plaine/Mer  
02 40 82 59 87

# Ets BARBIN

Chauffage - Plomberie - Sanitaire

- Ramonage
- Entretien et remplacement chaudière
- Dépannage
- Traitement de l'eau



Tél. | 02 40 21 25 35  
06 86 87 40 61  
16, rue de Préfaillles  
44770 La Plaine sur Mer ets.barbin@gmail.com

# Eric ANDRE

**M**ENUISIER **O**SSATURE BOIS **C**HARPENTE



## NOUVEAU CONCEPT ISO BOIS

Nouvelle pièce à vivre  
Maison isolation renforcée ossature en bois  
Toutes déclinaisons possibles (10 à 50 m<sup>2</sup>)  
Chambre, studio, bureau... **SHOW ROOM**

Z.A. La Gateburière - Rue de Bernier  
44770 La Plaine sur Mer Tél. 02 40 82 57 94

LES BOUCHERS DOUBLES



**BOUCHERIE- CHARCUTERIE  
ARTISANALE MAISON**

BOEUF - VEAU - AGNEAU - PORC - CHEVAL

PRÉSENTS SUR VOS MARCHÉS :



STE MARIE SUR MER  
LA BERNERIE



2 PLACE LADMIRAUT - LA PLAINE SUR MER  
**02 40 21 50 12**

T'AS PENSÉ AU PAIN ?



YANN DOUAUD

ARTISAN BOULANGER

Ouvert tous les jours de 7h à 13h15 et de 15h à 19h30 sauf le lundi

5 rue J. Rousse - 44770 LA PLAINE SUR MER - Tél. 02 40 21 50 60

# Crédit Mutuel

**LA** banque à qui parler

LA PLAINE SUR MER - Tél. 02 28 96 05 35

CUISINES  
REFERENCES

Cuisines - Electroménager  
Rangements - Dressing

MAISON de la LITERIE®

Matelas, Sommiers, Relaxation,  
Banquettes-lit, Canapés-lits, Linge de lit

Rue Robert Schuman - CC Pornic Ouest - 44210 PORNIC - Tél. 02 40 82 24 06



# Moule de bouchot

la Baudet

- La boutique du producteur
- Les visites d'entreprise

SAS BAUDET-LA PLAINE SUR MER 7 Zone Conchylicole / Le Marais 44770 La Plaine Sur Mer  
• TEL : 02 40 21 51 02 • FAX : 02 40 21 70 26

